

infoo@ls



ZOOM

LE BUDGET 2021 EST VOTÉ



→ ÉDITO

L'année 2021 a déjà bien démarré et la période hivernale tire à sa fin. Les épisodes neigeux nous ont rappelé à notre bon souvenir ce qu'est l'hiver.

Le contexte sanitaire reste pour l'instant difficile. Bon nombre d'activités sont à l'arrêt, d'autres ont été repensées avec le support des outils vidéo. Je tiens à remercier nos écoles municipales, les associations et le personnel communal. Chacun tente, à son niveau, de s'adapter et rechercher des solutions pour garder le contact, conserver le lien social de plus en plus fragilisé. Les règles qui nous sont imposées par l'Etat pour tenter de maîtriser la pandémie sont strictes et limitent le « vivre ensemble », hélas à son minimum. Nous les assouplirons dès que nous y serons autorisés. Nous sommes aux côtés de notre riche tissu associatif pour passer ce cap difficile.

Il m'eût été agréable de vous annoncer la tenue prochaine des échéances printanières organisées par la Commune que sont le Nettoyage de printemps et Printemps en Fête. Malheureusement, comme bon nombre de rendez-vous culturels et associatifs de ces dernières semaines qui n'ont pas eu lieu, nous avons pris la décision de reporter ces manifestations. Nous réfléchissons sur leur tenue au 2^{ème} semestre. Tout cela est bien entendu conditionné à l'évolution de la situation sanitaire. Tout sera mis en œuvre pour que notre ban communal puisse être honoré le temps d'une matinée, et pour que les animations proposées à la jeunesse puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

L'équipe municipale en place va bientôt achever sa 1^{ère} année de mandature. Même si nos libertés personnelles, associatives et culturelles nous manquent, la vie communale continue. Le budget 2021 a été voté. Afin de maintenir un budget d'investissement ambitieux pour améliorer sans cesse les services, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement est le maître mot. Ceci est d'autant plus nécessaire que les participations et dotations de l'Etat baissent inéluctablement, et que le contexte sanitaire lié à la pandémie de la COVID-19 impactera aussi les finances communales. Une part importante est dédiée à l'enfance et aux familles, avec l'ouverture prochaine du Périscolaire Village rue Tomi Ungerer, prévue ce semestre. La construction d'un gymnase au sein de l'école primaire du quartier Gare, ainsi que le projet de démolition et reconstruction avec un préau de la salle de motricité de l'école maternelle Le Petit Prince sont programmés. Les taux d'imposition restent inchangés. Malgré la suppression de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe foncière du non bâti ne verront pas les taux communaux évoluer, même si la Commune percevra la part départementale de la taxe sur le foncier bâti. Les tarifs communaux sont également reconduits, sans augmentation.

L'année 2021 verra également la poursuite de nos engagements environnementaux avec la prise en compte systématique des enjeux liés au climat dans nos investissements publics. Nous retenons les critères les plus ambitieux en terme d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables, notamment par le photovoltaïque.

Sur le sujet du tri des déchets, nous avons amplifié notre action par la mise en place de containers supplémentaires pour les apports volontaires. Sur le plan sanitaire et le sujet d'actualité qu'est la vaccination, l'Etat, au travers des Agences Régionales de Santé, a décidé de mettre en place des centres selon la règle : un centre pour 100 000 habitants. Les villes de Lingolsheim et d'Illkirch ont été choisies par l'Etat. Nous nous sommes associés à Illkirch pour leur prêter main forte dans leur fonctionnement. En effet, ce type d'infrastructure nécessite une organisation rigoureuse, de la prise de rendez-vous jusqu'à la vaccination. Une équipe d'au moins une douzaine de personnes est nécessaire.

Le printemps est à notre porte. Notre environnement naturel va s'embellir. Les premières floraisons, les premières senteurs, les chants d'oiseaux retrouvés vont indéniablement agrémenter ces journées printanières. Fondons l'espoir de pouvoir associer à ce réveil de la nature les moments de convivialité qui nous manquent tant, de pouvoir retrouver prochainement nos libertés tant contrariées ces derniers temps. Restons prudents, confiants et optimistes

Jean-Michel SCHAEFFER, Maire de Geispolsheim

MAIRIE 6 rue du Maire François Nuss ☎ 03 90 29 72 72 mairie@geispolsheim.fr www.geispolsheim.fr lundi à mercredi 8h à 12h et 14h à 18h jeudi 8h à 12h et 14h à 19h* vendredi 8h à 12h et 14h à 17h fermé le samedi 18h* pendant le couvre-feu	SERVICE NIQUE ☎ 03 90 29 76 65	TECHNIQUE
	PROGRAMMATION CULTURELLE Laura Mahé ☎ 06 70 39 28 55 culture@geispolsheim.fr	

→ SERVICES PUBLICS

**MAISON DE L'ENFANT « BOUT D'CHOU »
CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE**

23 rue de Paris - Julie Schwartz, directrice ☎ 03 88 55 00 30
mardi 9h à 12h, jeudi 14h à 17h et sur rendez-vous
Courriel : creche.geispo@agf67.fr

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

24 rue de Paris - Joëlle Eichwald ☎ 03 88 39 21 83
lundi 13h30 à 17h45, mardi 11h à 13h30 et jeudi 13h30 à 17h30
Courriel : ram.geispolsheim@agf67.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ALSH VILLAGE

Ecole Saint Exupéry - rue du Collège
Claudine Giboyau ☎ 03 88 68 68 82 ☎ 06 07 60 85 02
lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30 à 8h30
mardi, vendredi 17h30 à 18h30 et sur rendez-vous
Courriel : lesgalopinsdegeis@fdmjc-alsace.fr

Ecole maternelle Les Coquelicots - 10 rue de l'Ecole
Sonia Witkowski ☎ 03 88 68 65 59 - ☎ 06 33 47 75 51
lundi 8h à 9h, vendredi 16h à 18h30 et sur rendez-vous
Courriel : leslutinsdegeis@fdmjc-alsace.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / ALSH GARE

26 rue de Paris - Josiane Demange
☎ 03 88 67 98 96 - ☎ 06 70 75 63 65
lundi et jeudi 16h à 18h30 et sur rendez-vous
Courriel : periscolaire.geispogare@fdmjc-alsace.fr

DYNAMIQUE JEUNESSE

Espace Jeunes - Maison des Associations ☎ 03 88 68 95 29
dynamiquejeunesse@gmail.com
Emeline ☎ 06 79 18 17 79 - Tristan ☎ 06 70 39 33 75

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

21a rue de Verdun - Cour du Temple
Carole Di Carlo ☎ 09 64 16 21 74 - Mardi 14h à 17h

PERMANENCE LOGEMENT

En mairie - Lundi 10h à 12h
Sur rendez-vous ☎ 03 90 29 72 73

ASSISTANTE SOCIALE ET PUÉRICULTRICE

Permanence de l'assistante sociale et de la puéricultrice
au Centre Social 21a rue de Verdun - Cour du Temple
Addolorata Visentino, assistante sociale ☎ 03 68 33 82 60
Marie Hauptmann, puéricultrice ☎ 03 68 33 80 00

CONCILIATEUR DE JUSTICE

sur rendez-vous ☎ 03 90 29 72 73

→ LES DÉLIBÉRATIONS

18 JANVIER

Débat d'orientations budgétaires 2021**Adoption des orientations suivantes pour le budget primitif :**

- En raison du besoin d'anticiper la baisse inéluctable des participations et dotations de l'Etat, il est nécessaire de maintenir une vigilance totale de nos dépenses de fonctionnement
- Le contexte sanitaire lié à la crise de la Covid-19 aura un impact important sur les finances communales dont l'ensemble des conséquences ne peut encore être maîtrisé
- Finaliser le chantier de construction du Périscolaire Village rue Tomi Ungerer
- Poursuivre l'opération de démolition / reconstruction avec extension de la salle de motricité de l'Ecole Maternelle le Petit Prince
- Poursuivre l'opération de construction d'un gymnase au sein de l'enceinte de l'Ecole Primaire de la Gare
- Favoriser, dans toute la mesure du possible, l'utilisation des énergies renouvelables tant pour les bâtiments communaux que par le soutien aux particuliers
- Poursuivre le programme visant à limiter les consommations d'énergie et de fluides des bâtiments communaux
- Mener une politique volontariste de réduction des déchets et développer le tri sélectif en lien avec l'Eurométropole
- Continuer les travaux d'amélioration de l'éclairage public visant à réduire les consommations et l'intensité lumineuse
- Contribuer, dans toute la mesure du possible, à des actions favorisant la qualité écologique par la richesse de la biodiversité.

Administration générale

- Modification des crédits alloués aux lauréats des concours « maisons fleuries » et « fenêtres en fête »
- Suppression des régies de recettes « Mémoires de vies » et « droits de places et marchés »
- Eurométropole de Strasbourg : avis favorable de la Commune relatif au lancement, à la poursuite des études et à la réalisation des travaux pour le programme 2021 (transport, voirie, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement)
- Demande de fonds de concours à l'Eurométropole de Strasbourg pour l'Ecole Municipale de Musique d'un montant de 12 198,45 €
- Réédition du livre historique sur le patrimoine de Geispolsheim - fixation des tarifs pour la vente
- Chasse communale pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 : minoration du loyer n° 4 de Monsieur Roger Joerger à compter du 1^{er} janvier 2021 et jusqu'à l'expiration du bail en raison de la mise en service de la Rocade Sud et pour la difficulté de chasser en la présence de chiens promenés sans laisse

19 FÉVRIER

Administration Générale - Budget primitif 2021

- Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2021 :
 - ▶ section de fonctionnement pour un montant de 7 093 740 €
 - ▶ section d'investissement pour un montant de 4 816 500 €
- Taux d'imposition 2021 des taxes communales
 - ▶ Taxe d'habitation : 15,98 %
 - ▶ Taxe foncière propriétés bâties : 14,24 %
 - ▶ Taxe foncière propriétés non bâties : 64,29 %
- Délégation de service public de la petite enfance : approbation des budgets prévisionnels de l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin et de la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de

**Groupements de commandes**

- Eurométropole de Strasbourg : Adoption du bilan 2020 du groupement de commandes permanent et poursuite de l'adhésion communale au sein de celui-ci
- Eurométropole de Strasbourg : Adhésion de la Commune à un groupement de commandes pour le relevé et le géoréférencement des réseaux sensibles en classe A
- Adhésion au groupement de commande du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels

Situation sanitaire liée à la Covid-19

- Dispositif de soutien exceptionnel aux associations - aide à la prise en charge des frais liés aux dépenses nouvelles issues de la crise sanitaire tranche 2 :
 - ▶ Djeis Bodina Country pour un montant de 57,20 €
 - ▶ Football Club Geispolsheim 01 pour un montant de 58,44 €
 - ▶ Cercle d'Escrime Geispolsheim pour un montant de 144,32 €
- Récompense des clubs sportifs méritants - dispositif exceptionnel de subvention d'une somme forfaitaire de 500 € à chaque association sportive engagée dans un championnat sur la saison 2019-2020 en raison de la crise de la Covid-19

Subventions aux associations

- Tennis Association Geispolsheim : subvention exceptionnelle d'un montant de 50 000 € pour la participation aux travaux de création de deux terrains de Padel
- L'Association du foyer paroissial Saint-Joseph : subvention exceptionnelle d'un montant de 1 687,40 € représentant 30 % du montant pour la réfection des sanitaires
- Impact Taekwondo Geispolsheim : subvention exceptionnelle d'un montant de 630 € pour la prise en charge partielle des dépenses résultant de la location au Club Taekwondo Impact du foyer paroissial Saint-Joseph pour la saison sportive 2020-2021

Subventions aux particuliers

- Décision d'attribution de subventions dans le cadre du dispositif de subvention pour l'acquisition, par des particuliers, d'un vélo à assistance électrique : tableau consultable sur www.geispolsheim.fr Mairie > Les procès-verbaux des séances ordinaires du Conseil Municipal > Séance du 18 janvier 2021.

la Culture d'Alsace pour l'année 2021. Le coût prévisionnel du fonctionnement du service Petite Enfance pour 2021 pour la Commune s'élève à 1 150 620,39 €

- Adoption du budget 2021 de la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace pour l'animation jeunesse avec un montant des dépenses estimées à 116 000 €
- Adoption du budget 2021 pour l'animation de l'Espace Malraux pour un montant prévisionnel s'élevant à 105 299 €
- Budget Primitif de l'exercice 2021 - subventions de principe

Budget Primitif de l'exercice 2021 - subventions de principe

BÉNÉFICIAIRES	OBJET	PARTICIPATION
ASSOCIATIONS LOCALES	Participation aux frais de dépenses d'énergie et d'eau (sur production des factures justificatives afférentes à l'année 2020 et 2021)	50 %
ASSOCIATIONS SPORTIVES SAISON 2020/2021	Aide par licencié de moins de 18 ans de Geispolsheim pour l'année sportive 2020/2021 sous réserve de signature d'une convention d'objectifs pour l'année sportive 2021/2022 sous réserve de signature d'une convention d'objectifs	90 € (montant minimum par club et par an : 500 €)
SAISON 2021/2022		110 € (montant minimum par club et par an : 500 €)
SAISON 2020/2021	Frais de déplacement des clubs sportifs, pour déplacements régionaux, interrégionaux ou nationaux à l'occasion d'un championnat ou d'une coupe à partir d'un trajet simple minimum de 50 km de Geispolsheim	Base de calcul : 50 % de 0,10 €/km en prenant en compte la distance x le nombre de participants (maximum 15 pour le football, 12 pour le basket, 4 pour le cycle balle, 12 pour le cyclisme artistique, 6 pour le tennis, 6 pour l'escrime) payable sur justificatifs
SAISON 2021/2022	Frais de déplacement des clubs sportifs, pour déplacements régionaux, interrégionaux ou nationaux à l'occasion d'un championnat ou d'une coupe à partir d'un trajet simple minimum de 50 km de Geispolsheim	Base de calcul : 50 % de 0,125 €/km en prenant en compte la distance x le nombre de participants (maximum 16 pour le football, 12 pour le basket, 4 pour le cycle balle, 12 pour le cyclisme artistique, 6 pour le tennis, 6 pour l'escrime) payable sur justificatifs
ASSOCIATIONS LOCALES supprimés en 2021	Anniversaires décennaux et pour chaque quart de siècle	6,10 € par année d'existence
ASSOCIATIONS SPORTIVES	Récompenses des clubs sportifs de Geispolsheim, champions : ● Champions du Bas-Rhin ● Champions d'Alsace ● Champions de France ou internationaux	460 € 610 € 765 €
SAISON 2020/2021	Prise en charge partielle des frais engagés lors de leurs parcours en Championnat de France	Présentation par le club d'un budget prévisionnel des dépenses et délibération spécifique du Conseil Municipal
SAISON 2021/2022	Prise en charge partielle des frais engagés lors de leurs parcours en Championnat de France ou Coupe de France (engagement, déplacements, arbitrage). Limité à 2 équipes par club pour les sportifs collectifs.	50 % sur présentation des pièces justificatives
BADMIN'TONUS CERCLE JEAN-SEBASTIEN	Prise en charge partielle des frais de location du gymnase suite travaux de réhabilitation de l'Espace Malraux (cf. délibération n° 41/10 du 30/04/2010)	Maximum 2 000 €/an (écart de tarif entre Espace Malraux et Gymnase du SICES)
IMPACT TAEKWODO GEISPOLSHHEIM	Prise en charge partielle des frais de location du Foyer Paroissial St-Joseph pour la saison sportive 2020-2021	Subvention de 630 €
CLUBS SPORTIFS COLLECTIFS EN EQUIPE SAISON 2020/2021	Classement Niveau Championnat de France Amateur BASKET FOOTBALL Equipes Masculines Féminines Equipes Masculines Féminines	5 000 € par niveau
Niveau 1	Pro A Ligue Ligue 1 Division 1	10 000 € par accession au plus haut niveau amateur
Niveau 2	Pro B National 1 Ligue 2	
Niveau 3	National 1 National 2 National	5 000 € prime de maintien
Niveau 4	National 2 CFA	
Niveau 5	National 3 CFA 2	
CLUBS SPORTIFS COLLECTIFS SAISON 2021/2022	Classement Sénior Haut Niveau Amateur BASKET FOOTBALL Equipes Masculines Féminines Equipes Masculines Féminines	Une seule équipe, par activité sportive et par catégorie (masculine et féminine)
Niveau 1	National 1 National 1 National 2 Régional 1	Niveau 1 12 000 €
Niveau 2	National 2 National 2 National 3 Régional 2	Niveau 2 8 000 €
Niveau 3	National 3 National 3 Régional 1 District 1	Niveau 3 4 000 € Maintien 4 000 €
	Prime de maintien au même niveau/années consécutives	
ASSOCIATIONS SPORTIVES	Aide complémentaire aux associations ayant signé un contrat d'insertion ou tout autre contrat permettant l'insertion des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (cf. délibération n° 123/09 du 30 novembre 2009)	1 800 € par association sportive et par année

PARTICULIERS

Prise en charge partielle des frais pour acquisition de récupérateurs d'eau de pluie (sous réserve accord du Conseil Municipal)	<ul style="list-style-type: none"> ● Citerne de jardin extérieure : 50 % du prix (plafond 150 €) ● Citerne enterrée : 80 €/m³ (plafond 5m³)
Prise en charge partielle des frais d'abonnement auprès du réseau des bibliothèques de l'Eurométropole de Strasbourg	<ul style="list-style-type: none"> ● 18 € versés par personne payant le plein tarif de la carte Pass'relle multimédia ● 10 € versés par personne payant le demi-tarif de la carte Pass'relle multimédia
Prise en charge partielle du ticket spécial «Geispolsheim» valable sur la ligne de bus n° 57 entre les arrêts «Geispolsheim Ouest» et «Geispolsheim ZI» vendu 5 € le carnet de 10 tickets	Différence entre le prix d'acquisition du carnet de 10 tickets et le prix de vente du carnet de 10 tickets
Prise en charge partielle du coût du transport scolaire entre Geispolsheim Gare et le Collège pour les enfants scolarisés au Collège Jean de la Fontaine	50 % dans la limite de 35 € par enfant domicilié à Geispolsheim Gare et par année scolaire
Prise en charge partielle du coût pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (réservé aux 50 premiers dossiers complets)	<ul style="list-style-type: none"> ● 100 € sans condition de ressources ● 150 € (quotient familial inférieur à 750 €) ● 200 € en cas de non imposable du demandeur

Budget Primitif de l'exercice 2021 - subventions accordées

BÉNÉFICIAIRES	OBJET	PARTICIPATION
ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES	Participation aux frais de fonctionnement de la crèche et de la halte-garderie	257 832 €
FDMJC DU BAS-RHIN	Participation aux frais de fonctionnement du RAM	26 831 €
	Participation aux frais de fonctionnement des périscolaires Gare et Village et de l'ALSH Gare : périscolaire Gare : 391 625,31 périscolaire Village : 398 314,36 ALSH été : 76 017,72	865 957,39 €
	Subvention de l'animation jeunesse	116 000 €
	Participation au fonctionnement de l'animation de l'Espace Malraux	105 299 €
SPL ILLIADE	Participation saison culturelle 2020/2021 et 2019/2020	2 612,16 € et 4 274,10 €
MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI	Participation aux frais de fonctionnement	5 000 €
GRUPEMENT D'ACTION SOCIALE	Cotisations pour les œuvres sociales du personnel (montant maximum prévu, versement en fonction de la liste du personnel et du montant d'appel de cotisations par agent)	11 000 €
DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
SOUVENIR FRANÇAIS	Participation aux frais de fonctionnement	350 €
SOCIETE D'HISTOIRE DES 4 CANTONS	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
ASSOCIATION ROUTE DE LA SANTE	Participation aux frais de fonctionnement	100 €
FONDATION ELIZA	Participation aux frais de repas de Noël des aînés (sur présentation d'une facture justificative)	1 800 € /an
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE	Participation aux frais de fonctionnement	250 €
MUSIQUE MUNICIPALE	Participation aux frais de fonctionnement	6 000 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Participation aux frais de fonctionnement (à verser selon les besoins)	12 000 €
CARITAS	Participation au fonctionnement de l'épicerie sociale (1 € par habitant)	7 616 €

- Tableau des effectifs des emplois communaux 2021
- Budget Primitif de l'exercice 2021 - crédits scolaires
- ▶ 25 € par élève/an le taux des crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles maternelles pour les fournitures, livres scolaires, timbres postaux, consommables et dépannages des matériels de reprographie et informatiques
- ▶ 26 € par élève/an le taux des crédits alloués aux chefs d'établissements des écoles élémentaires pour les fournitures, livres scolaires, timbres postaux, consommables et dépannages des matériels de reprographie et informatiques
- ▶ 500 € le crédit alloué au Réseau d'Aide Scolaire pour l'acquisition de fournitures scolaires ;
- ▶ 155 € par classe (maternelles et élémentaires) le crédit annuel pour l'acquisition de livres de bibliothèque
- ▶ 5,40 € par enfant pour les cadeaux de Noël pour les enfants des écoles maternelles
- ▶ prise en charge des frais de transports pour une sortie de fin d'année et une sortie culturelle pour les enfants des écoles maternelles et des frais de transports pour sorties piscines et une sortie culturelle pour les enfants des écoles élémentaires
- ▶ pour les classes de découvertes : participation pour un enfant originaire de Geispolsheim et fréquentant une école élémentaire à raison de : 8 € par nuitée pour les classes de découverte organisées dans tous les départements français ou en Allemagne pour les enfants de Geispolsheim scolarisés dans un établissement situé en dehors de la Commune et 16,- € par nuitée pour tout déplacement organisé dans le cadre du jumelage avec Séné avec nuitée obligatoire sur le département du Morbihan, étant précisé que le nombre de classes pouvant organiser un séjour découverte équivalent à une semaine sera limité à cinq classes par année scolaire et par école élémentaire
- ▶ pour le sport dans les écoles élémentaires : 2 600 € par école pour les subventions aux associations pour la pratique du sport dans les écoles élémentaires en fonction des activités effectivement pratiquées
- ▶ enfin pour la participation aux spectacles : 750 € par école pour les subventions pour spectacles pour les écoles maternelles et élémentaires
- Budget Primitif de l'exercice 2021 - dépenses à imputer sur l'article 6232 « Fêtes et Cérémonies »
- Budget Primitif de l'exercice 2021 - crédits pour lauréats des Maisons Fleurées et des Fenêtres en Fête
- Budget Primitif de l'exercice 2021 - tarifs publics communaux
- Budget Primitif de l'exercice 2021 - tarifs de locations de salles et équipements sportifs communaux

Budget Primitif de l'exercice 2021

- Fixation des tarifs d'écolage 2021
- Affectation du produit de la chasse - cotisation partielle à la Caisse d'Assurance-Accidents Agricoles du Bas-Rhin pour 2021 pour un montant de 5 550 €
- Participation financière au Syndicat Intercommunal du Collège de Geispolsheim et Environs - cotisation 2021 pour un montant de 30 183,21 €

Foncier

- Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière de Geispolsheim :
 - ▶ en qualité de délégués titulaires
NUSS Marie-Andrée 9, route de Strasbourg
SCHAAL Philippe 5, rue Traversière
SCHWOOB Eric Ferme de l'Oberfeld
 - ▶ en qualité de délégué suppléant
MUTSCHLER Pascale 17, rue du Fossé
SCHAAL Francis 22, rue du Presbytère

Le bureau de l'Association Foncière comprend en outre Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur Départemental des Territoires ou son délégué.

- Constitution d'une servitude, au profit d'Electricité de Strasbourg réseaux, d'implantation de lignes électriques souterraines et un poste de transformation sur la parcelle Section 39 parcelle n° 514

Subvention aux particuliers

- Création d'une subvention pour l'acquisition par des particuliers de vélo cargo

Subventions aux associations

- Dispositif de soutien exceptionnel aux associations - aide à la prise en charge des frais liés aux dépenses nouvelles issues de la crise sanitaire - tranche 3 : Arts Martiaux pour un montant de 110,36 €
- Association pour le Don de Sang Bénévole de Geispolsheim-Blaesheim : subvention exceptionnelle d'un montant de 365,55 € pour la mise en place du poste de secours lors de la Corrida du nouvel an 2020
- Cercle d'Escrime de Geispolsheim : subvention exceptionnelle d'un montant de 572,89 € pour l'acquisition d'éléments sécuritaires pour les enfants et adolescents afin de répondre aux nouvelles directives de la Fédération Internationale d'Escrime

➔ **LE RÔLE DU CCAS**

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est un établissement public communal. Il est géré par un Conseil d'Administration, présidé par le Maire, composé d'élus de la Commune et de représentants d'associations œuvrant dans le domaine d'intervention du CCAS. Le CCAS prend des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et de soutenir les citoyens les plus fragiles (personnes âgées, handicapées, isolées...). Il peut allouer des subventions ponctuelles à des associations qui le sollicitent : Restos du Cœur, Caritas, Abrapa,

Association Pour l'Intégration des Enfants Déficieux Auditifs (APIEDA), SOS Femmes Solidarité... En étroite collaboration avec l'assistante sociale, des aides d'urgence peuvent être débloquées pour les personnes les plus démunies (sous condition d'attribution et après accord du Conseil d'administration). **Le rôle du CCAS est donc bien d'accueillir, d'orienter et de soutenir les personnes en difficulté sociale.**

M. Depenau Rodrigues

➔ **PRINTEMPS EN FÊTE**

MANIFESTATION COMMUNALE « PRINTEMPS EN FÊTE » ANNULÉE

Ce rendez-vous tant attendu des enfants pour cette journée festive, récréative et éducative est, comme l'édition précédente et à notre grand regret, annulé. En effet, le contexte sanitaire actuel, la visibilité d'évolution en regard du temps d'organisation, ne nous permet pas d'envisager la tenue de cet événement dans de bonnes conditions.

L'équipe municipale analyse les possibilités d'organisation de cette manifestation au courant de l'année. La concertation avec les associations est lancée, ces dernières étant fortement impliquées.

H-M. Pignon

➔ **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

REPORTÉ AU 25 SEPTEMBRE

L'opération de nettoyage de notre ban communal était prévue le samedi 13 mars prochain. Etant donné la situation sanitaire, nous avons préféré reporter cette journée à l'automne, au samedi 25 septembre. Nous espérons pouvoir à ce moment-là organiser l'événement plus sereinement et avoir la possibilité de partager un moment de convivialité autour du traditionnel repas à l'issue de la matinée.

F. Zisswiller

➔ **FLEX'HOP**

NOUVEAU TRANSPORT FLEXIBLE SUR RÉSERVATION

La CTS élargit et modifie le dispositif de service de transport à la demande : Flex'hop

Depuis plusieurs mois, la CTS vous propose, en complément des lignes régulières de bus de la seconde couronne, un service innovant de transport en commun flexible sur réservation appelé « Flex'hop ».

Ce dispositif expérimenté l'an dernier, se généralise, se modifie et élargit ses possibilités de fonctionnement. Sans itinéraire imposé, ni horaires fixes, ce service de transport « à la demande », permet des trajets libres, d'arrêt à arrêt au sein d'un périmètre regroupant 25 communes et zones d'activités.

Innovant, Flex'hop fonctionne tous les jours (sauf 1^{er} mai), de 5h à minuit, sur le principe d'une réservation obligatoire effectuée de 15 jours à l'avance, jusqu'à 30 minutes avant le départ. Les réservations se font via le site de la CTS, sur l'application smartphone ou encore par téléphone au 0 800 200 120 (appel gratuit). La centrale téléphonique est ouverte du lundi au samedi de 6h à 20h et les dimanches et jours fériés (sauf 1^{er} mai) de 9h à 16h.

Plus d'informations : www.cts-strasbourg.eu

J. Marulier



➔ **EPISODE NEIGEUX**

Rappelez-vous l'épisode neigeux de mi-janvier. Cela n'était pas arrivé depuis une dizaine d'années. Entre le 12 et le 18 janvier, cela a nécessité plus de 40h à nos agents communaux pour le déneigement des routes et pistes cyclables. Près de 28 tonnes de sel ont été consommées.

Le matériel de déneigement appartient à l'Eurométropole de Strasbourg. Elle en assure la maintenance par le changement des pièces d'usure en fin de saison. Des essais de démarrage sont également réalisés avant le début de saison afin de garantir la disponibilité des équipements.

B. Nuss

		Neige faible < 2 cm	Neige forte > 2 cm	Verglas
PRIORITÉ 1 24/24h	• Axes routiers vitaux • Ex routes départementales	Salage	Raclage et salage	Salage
PRIORITÉ 2 A partir de 3h	• Voies structurantes des quartiers et dessertes d'équipements publics • Voies de bus • Voies à risques • Pistes cyclables prioritaires			
PRIORITÉ 3 Après la priorité 2 en horaire de journée	• Voies résidentielles ou peu fréquentées • Pistes cyclables non prioritaires	Pas de traitement		

3 NIVEAUX DE PRIORITÉS

Hiérarchisation des interventions sur les 1800 km de routes et 400 km de pistes cyclables, répartis en 3 niveaux de priorité

Adaptation de la stratégie d'intervention à l'intensité de l'évènement météo

Dégagement d'un arbre tombé dans la forêt de la rue de la Chapelle



BUDGET 2021

Le budget a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 19 février.

Le budget total s'élève à **11 910 240 €**, avec la répartition suivante :

7 093 740 € pour la section de fonctionnement **4 816 500 €** pour la section d'investissement

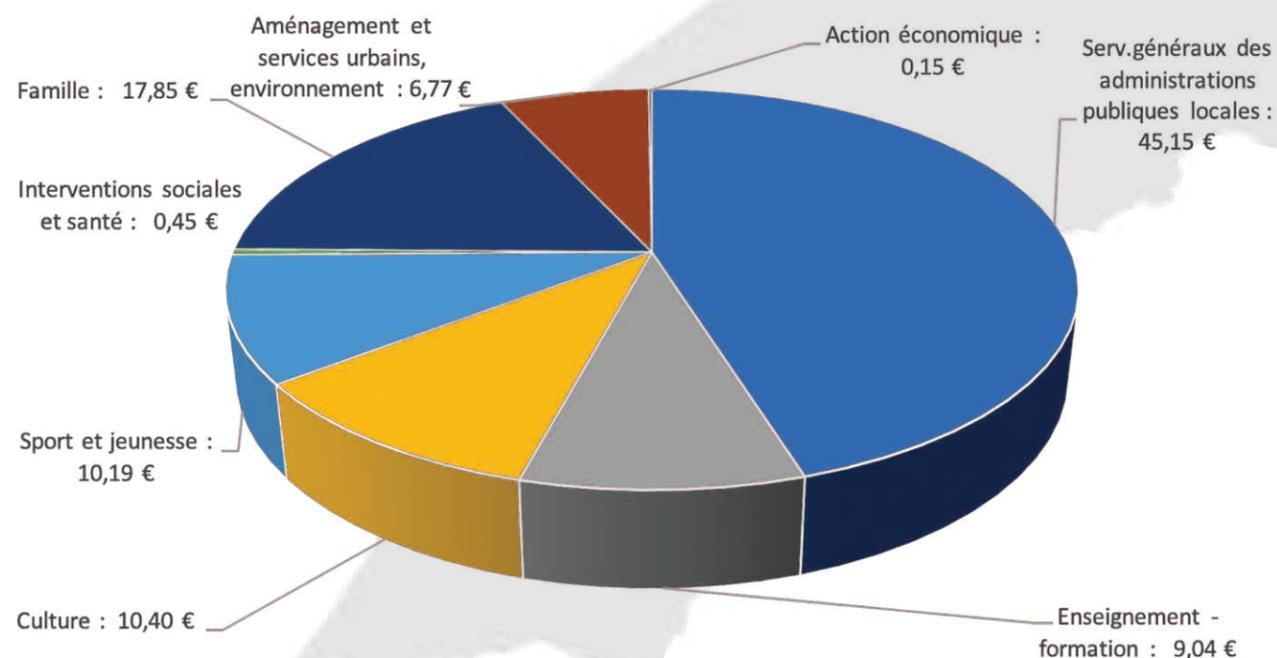
Conseil Municipal du 18 janvier

Les orientations budgétaires pour cette année 2021 ont été adoptées à l'unanimité. En voici les axes principaux :

1. En raison du besoin d'anticiper la baisse inéluctable des participations et dotations de l'Etat, il est nécessaire de maintenir une vigilance totale de nos dépenses de fonctionnement
2. Le contexte sanitaire lié à la crise de la Covid-19 aura un impact important sur les finances communales dont l'ensemble des conséquences ne peut encore être maîtrisé
3. Finaliser le chantier de construction du Périscolaire Village rue Tomi Ungerer
4. Poursuivre l'opération de démolition / reconstruction avec extension de la salle de motricité de l'école maternelle le Petit Prince
5. Poursuivre l'opération de construction d'un gymnase au sein de l'enceinte de l'école élémentaire de la Gare
6. Favoriser, dans toute la mesure du possible, l'utilisation des énergies renouvelables tant pour les bâtiments communaux que par le soutien aux particuliers
7. Poursuivre le programme visant à limiter les consommations d'énergie et de fluides des bâtiments communaux
8. Mener une politique volontariste de réduction des déchets et développer le tri sélectif en lien avec l'Eurométropole
9. Continuer les travaux d'amélioration de l'éclairage public visant à réduire les consommations et l'intensité lumineuse
10. Contribuer, dans toute la mesure du possible, à des actions favorisant la qualité écologique par la richesse de la biodiversité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour 100 €, la Commune dépense :



Conseil Municipal du 19 février

Le budget 2021 de la Commune a été adopté à l'unanimité. Conformément aux orientations arrêtées en janvier, le budget communal s'articule autour de plusieurs directions fortes :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- des investissements très importants en faveur des enfants de la Commune, tant par la construction de bâtiments nouveaux que par l'acquisition d'un terrain permettant à terme de construire
- des investissements qui tendent vers une neutralité carbone de toutes les grandes opérations d'équipement
- l'acquisition de véhicules propres pour les services communaux, y compris des vélos électriques et/ou cargo
- un effort important pour l'éclairage public afin d'accélérer l'installation de luminaires à technologie led, pour réduire la consommation et pouvoir graduer l'intensité lumineuse



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 7 093 740 €

(+0,58 %/ budget primitif et décisions modificatives 2020).

Le budget de fonctionnement est en très faible hausse, ce qui traduit bien la poursuite de l'encadrement stricte des dépenses de fonctionnement.

LES GRANDS CHAPITRES DE DÉPENSES

Les chapitres en augmentation



- Les charges de personnel : 2 505 000 € en hausse de 42 310 € soit + 1,69 %/2020. L'augmentation est essentiellement due au recrutement d'un adjoint administratif au service technique.

- Les charges à caractère général : 1 729 450 € en hausse de 9 540 € soit + 0,55 %/2020.

La plupart des lignes sont en légère augmentation, les frais d'électricité augmentent de 3,66 %, dus essentiellement à la hausse de la fiscalité. Les frais de location des bâtiments modulaires du périscolaire sont en forte baisse en raison du déménagement prévu au plus tard en juillet dans le nouveau périscolaire rue Tomi Ungerer.

LES RECETTES

Lors de la même séance du 19 février dernier, le Conseil Municipal a délibéré sur les taux d'imposition et a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales directes.

Les taux d'imposition 2020 sont donc reconduits en 2021 :

- Taxe d'habitation : 15,98 %
- Taxe foncière sur propriétés bâties : 14,24 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : 64,29 %

Les chapitres en augmentation



- Impôts et taxes : 5 552 900 € en hausse de 82 400 € soit +1,51 %/2020. Cette hausse est liée essentiellement à l'augmentation des bases d'imposition.

- Les dotations et participations 694 900 € en hausse de 37 000 € soit +5,62 %/2020

Augmentation essentiellement due à une hausse de participation de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la politique de la petite enfance pour les années antérieures.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 4 816 500 €

(-44,76 %/2020 non compris les restes à réaliser de 1 843 922 € report de 2020)

Les investissements 2021 sont en baisse compte-tenu des deux projets importants budgétés en 2020 (en reste à réaliser 2021) avec la construction du périscolaire au quartier Village notamment.

Voici les nouvelles opérations les plus importantes :

- démolition et reconstruction de la salle de motricité avec création d'un préau à l'école maternelle le Petit Prince pour 910 000 €
- construction d'un gymnase au sein de l'école élémentaire de la Gare pour un montant prévisionnel de 980 000 €
- acquisition de terrain pour le futur déménagement de l'école maternelle les Coquelicots pour 995 000 €
- des investissements au titre de l'éclairage public pour 242 000 €
- la création d'un espace boisé au lieudit Muelhweg (à proximité du Centre Sportif) pour 115 000 €

Compte tenu du programme d'investissement, l'équilibre du budget d'investissement 2021 est réalisé grâce à une ligne d'emprunt de 3 M€ dont nous ne réaliserons que le strict nécessaire en cas de besoin absolu.

Au 1^{er} janvier 2021, notre endettement était de 3 877 456 € avec une dette par habitant de 509 €.

Ce budget 2021 poursuit l'encadrement strict des dépenses de fonctionnement mais aussi des investissements très importants pour le bien-être de nos enfants en leur offrant des équipements de qualité, adaptés et peu consommateurs d'énergie.

P. Schaal

Les chapitres en diminution



- Autres charges de gestion courante : 1 774 450 € en baisse de 3 350 € soit -0,19 %/2020. Cette baisse s'explique par la diminution des indemnités des élus suite aux élections de mars 2020.

- les charges financières : 81 500 € en baisse de 15 000 € soit - 15,54%/2020

Même si la commune a réalisé un emprunt de 1,5 million d'euros en 2020, les taux d'intérêts sont très bas et les anciens emprunts de la Commune continuent de vieillir et donc de coûter moins cher en remboursement des intérêts.

Les chapitres en diminution



- produits des services : 118 800 € -0,42 %/2020 en baisse de 500 €

→ FENÊTRES EN FÊTE

RÉSULTAT DU CONCOURS

Aux détours de nos balades hivernales, nous avons pu admirer des décorations qui se sont révélées encore plus belles à la nuit tombée.

Chaque année, chacun de nous exprime son génie créatif lors des fêtes de fin d'année. Il règne, à cette période, une féérie et une originalité qui embrase notre village de mille feux et espoirs.

La vie de notre village s'exprime dans la capacité de chacun à partager des lumières, des décorations florales ou personnelles.

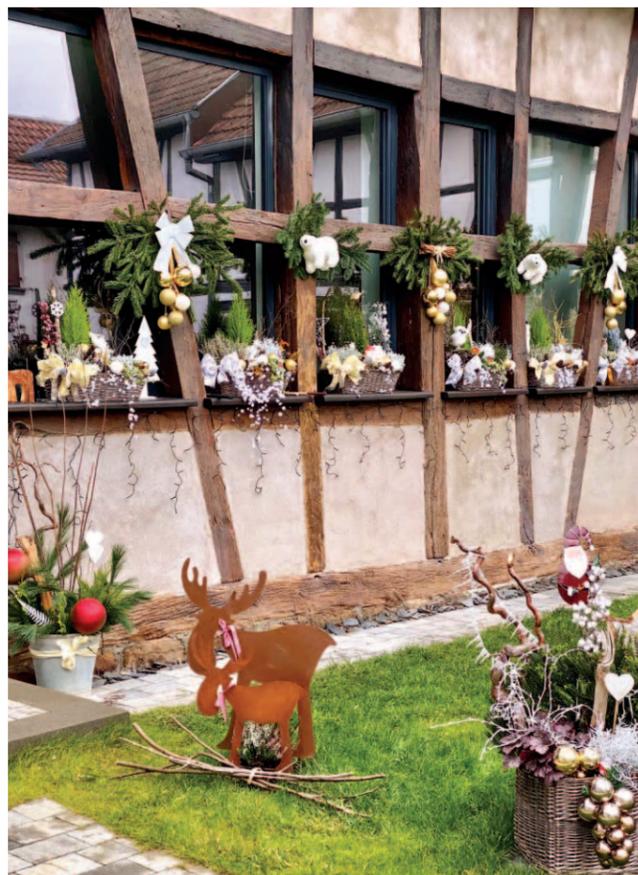
Pour cela MERCI à chacun d'entre vous, aussi bien employés communaux que le groupe d'artistes bénévoles qui ornent les quatre coins de notre village et vous, habitants de Geispolsheim, qui ne vous êtes pas inscrits à nos « Fenêtres en fête ». **Merci à toutes et tous pour vos investissements à la beauté de nos rues.**

Voici les créations primées avec plus de 1000 votes sur Facebook, à la Mairie et par le jury.

R. Schwoob



1^{er} prix maisons illuminées



1^{er} prix maisons décorées



1^{er} prix balcons, maisons ou appartements



BALCONS, MAISONS OU APPARTEMENTS

1^{er} prix : REIMEL Audrey
2^{ème} prix : GRABENSTAETTER Loïc
3^{ème} prix : MAZATZ Aurore

MAISONS DÉCORÉES

1^{er} prix : MARY Myriam
2^{ème} prix : STEINLE Céline
3^{ème} prix : RUGGIERI Franck

MAISONS ILLUMINÉES

1^{er} prix : ZAEGEL Jacqueline & Sébastien
2^{ème} prix : SCHWIGK Chantal
3^{ème} prix : NUSS Matthieu

→ NOUVELLES INSTALLATIONS, NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES



DU VERT AU VIN

Depuis fin 2020, « Du Vert au Vin » est votre caviste indépendant et de proximité à Geispolsheim, quartier Village.

Spécialisé en vins biologiques, biodynamiques et naturels, nous mettons en avant des vigneronnes et vignerons qui travaillent dans le respect du terroir et de la biodiversité, des vins sans chimie.

Nous vous proposons également toute une gamme de bières issues de microbrasseries, de spiritueux artisanaux et de softs locaux ainsi que quelques produits d'épicerie fines (terrines, saucissons...).

Nous travaillons aussi avec des artisans locaux et mettons à leur disposition des espaces dans la cave. Ainsi vous trouverez à différentes périodes de l'année : des céramiques, des savons, des illustrations, des bijoux...

Au plaisir de vous faire découvrir « Du Vert au Vin », du mercredi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h30 à 12h30.

DU VERT AU VIN
STEEVE ZAEGEL
13 ROUTE D'ENTZHEIM
67118 GEISPOLSHHEIM
CONTACT@DUVERTAUVIN.FR
06 61 14 87 32



BAR-TABAC RESTAURANT DE LA PORTE-BASSE

Nouveau à Geispolsheim ! Avez-vous déjà eu l'occasion de déguster un plat au Bar-Tabac de la Porte-Basse ?

Depuis 2000, Xavier est le tenant du tabac situé au 2 rue de la Porte-Basse à Geispolsheim Village. Débit de tabac, point presse, développement photo, papeterie... C'est seulement depuis quelques mois que cet établissement a pris un virage à 180° en lançant son activité de restauration.

Un jeune chef, Julien Humbert, a pris les rênes des fourneaux. Issu d'un établissement strasbourgeois réputé, il nous propose aujourd'hui une cuisine authentique, savoureuse et entièrement faite maison à travers des plats du jour typiques de la gastronomie française et alsacienne. Petit plus de la maison, du fait de ses origines, Xavier propose de manière ponctuelle des mets qui mettent à l'honneur la cuisine espagnole et portugaise comme la paëlla ou la feijoada. Les menus de chaque semaine sont disponibles sur leur page Facebook.

Si vous êtes pressés ou en cas de petite faim, il propose également des formules sandwiches. Pour vous et avec la crise sanitaire, ils se sont adaptés et proposent leur plats en barquette.

BAR-TABAC-RESTAURANT DE LA PORTE BASSE
2 RUE DE LA PORTE BASSE 67118 GEISPOLSHHEIM
03 88 68 91 87



Du fait-maison à emporter du lundi au samedi avec ou sans réservation !

➔ L'ÉNERGIE SOLAIRE À GEISPOLLSHEIM

DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉE, GEISPOLLSHEIM ÉQUIPE SES BÂTIMENTS COMMUNAUX DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES.

A ce jour, le parc installé comptabilise 3 installations :

- l'Espace Malraux en 2006
- le Périscolaire Gare en 2009
- le Centre Sportif en 2016

Ces réalisations avaient fait l'objet de 20% de subventions. La production de ces 3 centrales est intégralement revendue. De nouvelles installations sont en cours, elles équiperont le Périscolaire Village et le Gymnase du Collège. Leur mise en service se fera en 2021. Leur production sera en premier lieu pour de l'autoconsommation, avec revente du surplus. Geispolsheim ne compte pas en rester là. La mise en place de centrales photovoltaïques fait partie des cahiers des charges établis pour les nouveaux projets. C'est le cas pour le futur Gymnase de l'école élémentaire du quartier Gare, et aussi pour la réhabilitation de la salle de motricité de l'école maternelle du quartier Gare.



S. Schubnel

➔ SUBVENTION POUR L'ACHAT DE VOTRE VÉLO CARGO

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA COMMUNE VOUS PROPOSE UNE AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO CARGO (ÉLECTRIQUE OU NON).



Geispolsheim est l'une des 4 communes de l'Eurométropole qui subventionnent l'acquisition de vélos à assistance électrique.

Qu'est-ce qu'un vélo cargo ?

Il s'agit d'un vélo conçu spécifiquement pour transporter des charges légères ou lourdes, petites ou grandes. Il se décline sous différentes formes, permettant ainsi de répondre à de nombreux usages.

Les vélos cargo existent depuis plus d'un siècle. Ils sont devenus plus efficaces et plus accessibles grâce aux évolutions et innovations techniques, en particulier l'assistance électrique.

La subvention varie en fonction des conditions de ressources, à savoir :

- 150 € sans condition de ressources
- 200 € si le quotient familial est inférieur à 750 €
- 250 € en cas de non imposable du demandeur

Pour cela, il vous faut :

- habiter à Geispolsheim,
- remplir et signer la convention à intervenir entre la Commune et le demandeur puis l'envoyer ou la déposer en 2 exemplaires à la Mairie
- l'original ou la copie de la facture d'achat du vélo cargo électrique ou non
- copie du certificat d'homologation ou de conformité du vélo cargo électrique ou non
- RIB ou RIP du bénéficiaire

Attention : le dispositif est réservé aux 25 premiers dossiers complets.

Le cachet de la poste ou de la Mairie faisant foi.

Ce dispositif vient compléter celui reconduit en septembre 2020 pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Ces deux subventions ne sont pas cumulables pour le même vélo.

F. Zisswiller

VOUS NE SAVEZ PAS SI LE VÉLO CARGO EST FAIT POUR VOUS ? TESTEZ-LE !
CONTACTEZ L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG POUR UN RENDEZ-VOUS 03 68 98 63 86
OU SUR VELOOPTIMISTE@STRASBOURG.EU

➔ POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



CARTOGRAPHIES À JOUR DES CONTENEURS D'APPORTS VOLONTAIRES AUX QUARTIERS GARE ET VILLAGE



UN NOUVEAU POINT AU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL, RUE DU NOUVEAU PASSAGE AVEC UN CONTENEUR PAPIER/CARTON ET UN CONTENEUR POUR LE VERRE

LE POINT D'APPORT, RUE DE LA GARE A ÉTÉ RENFORCÉ AVEC LA MISE EN PLACE D'UN CONTENEUR PAPIER/CARTON SUPPLÉMENTAIRE

UNE RÉFLEXION A ÉTÉ ENTAMÉE AVEC L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG POUR LA CRÉATION D'UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE ALLÉE DU STADE

→ UN NOUVEAU PÉRISCOLAIRE AU VILLAGE !

Au 2^{ème} trimestre, c'est toute l'organisation des périscolaires du village qui sera modifiée avec la mise en service du nouveau bâtiment situé rue Tomi Ungerer, à proximité de l'école élémentaire et de son actuel périscolaire. Cette nouvelle structure, destinée aux enfants des écoles élémentaire et maternelle, en améliorera sensiblement les conditions d'accueil, que ce soit en termes d'espace (plus de 10 00m²), de confort thermique et acoustique, ou de convivialité.

Pour les élèves de l'école maternelle, les trajets entre l'école et la nouvelle structure seront effectués en bus les midis et soirs. L'accueil du matin se fera directement sur le site de l'école, et les parents chercheront leurs enfants rue Tomi Ungerer le soir. Dans le bâtiment, des espaces distincts accueilleront petits et grands.

LES ACCUEILS DU MERCREDI AURONT LIEU DANS LES 2 STRUCTURES PÉRISCOLAIRES DE LA GARE ET DU VILLAGE



Inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022

Tous les enfants, qu'ils fréquentent déjà ou non les structures, doivent impérativement être réinscrits chaque année. L'accueil au périscolaire est exclusivement réservé aux enfants habitant la commune, exception faite pour les enfants de la classe ULIS.

Inscriptions ouvertes le 15 mars via le portail famille web : <https://geispolsheim.leportailfamille.fr/>

Pour les enfants déjà inscrits les années précédentes, le dossier d'inscription sera disponible sur le compte personnel. Pour les enfants jamais inscrits, le dossier d'inscription sera disponible par téléchargement (rubrique en haut à droite de la page internet). Les dossiers d'inscription dûment complétés seront à remettre par mail aux adresses suivantes, selon le lieu de scolarisation de l'enfant :
écoles du quartier Village : periscolaire.geispovillage@fdmjc-alsace.fr
écoles du quartier Gare : periscolaire.geispogare@fdmjc-alsace.fr
avant le mardi 30 mars 2021.
Un délai supplémentaire d'une semaine sera accordé uniquement aux enfants inscrits pour la première fois à l'école.
Un récépissé de demande d'inscription vous sera envoyé par retour de mail.
Une réponse à votre inscription vous parviendra par mail avant le 30 avril 2021.

Priorité d'accès est donnée :

- aux enfants inscrits dans les délais
- aux enfants déjà inscrits l'année dernière
- aux fratries
- aux familles monoparentales
- au vu du nombre de présences

L'accueil de loisir de l'été :

Un accueil de loisir sera proposé du 7 au 30 juillet et du 2 au 20 août, aux horaires habituels (8h-18h). Les inscriptions auront lieu au mois de juin.

H-M. Pignon

→ PÉRISCOLAIRE

2020 : DES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES

La crise sanitaire a imposé à nos équipes périscolaires de nombreuses adaptations dans leur organisation, au fil de l'évolution sanitaire et au rythme des différents décrets et protocoles : activités en groupes étanches, repas en groupes classe, abandon de certaines activités, physiques et sportives, utilisation des 3 sites les mercredis au lieu du seul site du quartier Gare habituellement...

Les équipes d'animation ont su, à chaque étape, relever les défis organisationnels, et surtout continuer à proposer à nos enfants des activités éducatives, pédagogiques et ludiques, dans une ambiance positive et propice à l'épanouissement.

Au mois de novembre, le périscolaire du quartier Gare a connu un évènement sans précédent : la mise en quarantaine de toute l'équipe d'animation à l'exception d'une directrice, sur décision de l'Agence Régionale de Santé.

Pour permettre malgré tout l'accueil des quelques 150 enfants le midi durant cette semaine, une vingtaine de bénévoles, élus et parents d'élèves, est venue prêter main forte à la directrice ainsi que des animateurs de la FDMJC provenant d'autres structures périscolaires ou espaces jeunes, de Geispolsheim et d'ailleurs.

Un très grand MERCI à tous !



→ CRÈCHE BOUT D'CHOU

Depuis le mois de septembre, l'équipe des Bout d'Chou a choisi de travailler autour du projet « TOUT BOUGE ». Vaste sujet pour des enfants qui passent leur journée à observer, à se redresser, à se déplacer d'abord à 4 pattes, sur les fesses ou sur les genoux et enfin debout. Tout est mouvement autour de l'enfant : les mobiles qui bougent, les balles qui roulent, les autres autours qui se déplacent, les foulards qui volent et viennent caresser le visage et les mains... Le projet est également décliné en fonction des saisons, des événements de l'année dès que cela est possible.

En octobre, lors de la Semaine du Goût, les enfants ont réalisé des smoothies de couleurs différentes chaque jour et ont observé les fruits qui se mélangeaient et se transformaient en boisson colorée dans le blender, puis les ont dégusté !



En janvier, nous avons découvert les animaux polaires, nous avons imité leur manière de se déplacer (les phoques glissent sur le sol, les pingouins marchent avec les pieds en canard, les ours se déplacent lourdement et doucement car ils sont gros...), nous avons dansé en écoutant « le Papa Pingouin » et « la danse des esquimaux ».

En février, les enfants ont préparé la pâte pour les crêpes et ont mélangé les différents ingrédients avec le fouet qui bougeait dans le saladier !

J. Schwartz

Multi-accueil de Geispolsheim

Accueil occasionnel

Un accueil modulable (de quelques heures à quelques jours) selon vos besoins et selon les places disponibles, pour enfants de 10 semaines à 6 ans.

- Pour permettre à votre enfant de découvrir la vie en collectivité, se socialiser, partager un temps de jeu avec d'autres enfants.
- Pour tout besoin d'accueil ponctuel : le temps d'un rendez-vous, d'une formation, de prendre du temps pour soi.
- Pour compléter votre mode d'accueil habituel, pour un accueil pendant les vacances scolaires ou le mercredi par exemple.

Notre équipe est à votre écoute : nous vous invitons à prendre contact pour nous faire part de vos besoins et préparer l'accueil de votre enfant.
Tarif horaire adapté en fonction des revenus de la famille selon le barème CAF.

Multi-accueil de Geispolsheim
Rue de Paris
67118 Geispolsheim Gare
03 88 55 00 30
creche.geispo@agf67.fr

NOTRE ÉQUIPE EST À VOTRE ÉCOUTE POUR PRÉPARER L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT

→ DYNAMIQUE JEUNESSE

En ce début d'année, nos activités n'ont pas encore pu reprendre pleinement mais le DJ est ouvert et les animateurs accueillent les jeunes pour discuter et faire des jeux de société.



Différentes actions ont eu lieu avec le collège, comme des formations aux référents harcèlement de chaque classe, des temps de débats lors de la pause méridienne, du soutien aux professeurs de sport pour compléter leurs séances d'EPS et des interventions autour de la thématique hommes/femmes dans les classes de 4^{ème}.

Des actions de solidarité ont été mises en place en faveur des étudiants. Les périscolaires, l'animation jeunesse et tout le réseau de la FDMJC Alsace se sont mobilisés pour collecter des denrées alimentaires. Nous avons également participé à l'opération TOTE BAG qui consiste à rassembler différents produits (alimentaire, hygiène et affaires scolaires) dans un sac en tissu. Dans ce climat de perpétuel changement et d'incertitudes, nous mettons tout en œuvre pour inventer de nouvelles activités et actions à destination de la jeunesse.

Emeline et Tristan



→ INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2021/2022

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2018, PENSEZ À L'INSCRIPTION SCOLAIRE À EFFECTUER JUSQU'AU 31 MARS POUR LA RENTRÉE EN SEPTEMBRE À ÉCOLE MATERNELLE.

Pour l'inscription, deux possibilités :

📍 En mairie

Veillez vous présenter à l'accueil de la mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- le livret de famille,
 - un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone, de gaz, avis d'impôt...),
 - la carte d'identité ou le passeport du représentant légal.
- L'enregistrement se fait tous les jours de la semaine, sauf le mercredi après-midi.

📧 En ligne

Vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne, en transmettant le dossier complet à l'adresse suivante : mairie@geispolsheim.fr.

Dans les deux cas, le formulaire à remplir est disponible sur : www.geispolsheim.fr/fr/inscriptions-scolaires

Ensuite, pour l'admission, vous devrez prendre un rendez-vous avec la directrice de l'école concernée aux dates et horaires qui vous seront communiqués par la mairie, afin de lui remettre le formulaire d'inscription scolaire rempli et signé qui vous aura été remis sur place ou envoyé.

Il n'y a pas lieu de réinscrire les enfants déjà scolarisés dans la commune.

Les demandes de dérogation devront être motivées et seront acceptées dans la limite des places disponibles.

A. Roehm



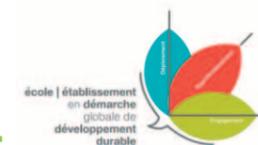
→ ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY



A. Heitz

→ COLLÈGE JEAN DE LA FONTAINE

LE COLLÈGE CONTINUE SES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ.



Au courant du mois de décembre, les élèves d'ULIS (Unité Locale d'Insertion Scolaire) ont manié fourches, bêches et binettes pour retourner le terrain du futur jardin pédagogique.

Les premières plantations ont ensuite été faites : menthe, bouillon blanc, origan, ... Ceci pour constituer le jardin des plantes aromatiques qui, à terme, seront utilisées dans les menus de la cantine et un jardin de simples plantes médicinales. L'arrivée du printemps permettra d'élargir la variété des plantes.

La mare pédagogique a été creusée grâce à l'aide de la mairie et est en cours de remplissage. La création de cette mare a permis à des élèves du BTS Gemeau du lycée agricole d'Oberrnai de présenter leur projet de 2^e année et ils sont venus expliquer à tous les élèves de 4^e l'utilité des mares au point de vue environnemental.

Le verger pédagogique a été jalonné avec notamment la plantation prochaine d'une dizaine d'arbres (poirier, pommier, châtaignier, sorbier, ...) et de buissons de framboisier, groseillier, mûrier.

Des travaux sont prévus avec les classes de 5^e, entre autres la création d'un sentier orné de panneaux présentant les diverses espèces rencontrées.

Les élèves de 5^e ont aussi eu des interventions autour du gaspillage alimentaire. Des actions au niveau du restaurant scolaire animées par les écodélégués sont en cours de programmation et tous les élèves ont participé à l'opération « Game of phones » qui a permis la collecte d'une cinquantaine de téléphones portables usagés en vue de leur recyclage ou de leur reconditionnement.

Le retour du printemps apportera encore de nombreuses actions, notamment la construction de nichoirs en partenariat avec l'association Alsace Nature Ried.

G. Guillier

NOUVEL AN CHINOIS À LA CANTINE DU COLLÈGE

En dépit de la crise sanitaire actuelle et des fortes contraintes liées à la restauration dans les établissements scolaires, l'équipe de cuisine du collège a tenu à organiser un repas spécial pour le nouvel an chinois.

Au menu : bouillon asiatique végétarien, nems sauce soja, sauté de porc au caramel accompagné de nouilles à la chinoise et poêlée wok, salade de fruits du soleil levant. Le restaurant scolaire avait été décoré pour l'occasion et les personnels se sont mis sur leur 31 !

Ce repas a été très apprécié par les élèves et l'ensemble de la communauté éducative. Un grand merci à l'ensemble des personnels qui ont joué le jeu pour cette journée.

H. Mansuy

L'équipe de cuisine de gauche à droite :
Alain Blanche : cuisinier,
Thierry Mertz : aide de cuisine,
Pascal Steiner : responsable de restauration



→ ESPACE MALRAUX

Comme vous le savez, l'Espace Malraux ne peut plus vous accueillir depuis le mois de novembre pour la saison culturelle. Nous attendons avec impatience la réouverture, sans avoir de date précise à vous communiquer, malheureusement. Dès que nous aurons du nouveau de la part du Gouvernement, nous reviendrons vers vous.

L'Espace Malraux ne reste cependant pas sans vie. Nous organisons depuis le mois de novembre de nombreuses résidences de créations artistiques, qui profitent aux compagnies locales que nous accompagnons dans leur démarche.

Qu'entendons-nous par résidence ?

Une résidence est une période de travail pour les artistes, en amont d'un spectacle. Cela leur permet de créer leur spectacle, par différentes étapes : travail de mise en scène, création des lumières, répétition des textes, des chorégraphies, de la musique...

Durant ces longues, trop longues semaines de fermeture, ce n'est pas moins de 5 compagnies en résidence que nous avons eu plaisir d'accueillir.

L. Mahé



**L'UNE DE CES COMPAGNIES A SOUHAITÉ
APPORTER LE MESSAGE SUIVANT :**

ACTUELLEMENT EN SERVICE CIVIQUE À L'ESPACE MALRAUX, NOUS AVONS PARLÉ À LAURA MAHÉ, DIRECTRICE DE L'ESPACE MALRAUX, DE NOTRE PROJET DE PIÈCE DE THÉÂTRE TRAITANT DU BÉGAÏEMENT. DES JOURNÉES DE RÉSIDENCE NOUS ONT ÉTÉ PROPOSÉES ET GRÂCE À CELLES-CI, NOTRE SPECTACLE EST PRESQUE ENTIÈREMENT MONTÉ. GRÂCE AU MATÉRIEL MIS À NOTRE DISPOSITION, NOUS POUVONS PROPOSER UN SPECTACLE DONT NOUS SOMMES FIERS ET QUE NOUS ESPÉRONS POUVOIR PRÉSENTER DANS DE NOMBREUSES SALLES D'ALSACE DÈS QUE LA SITUATION SANITAIRE LE PERMETTRA.

MERCI À LAURA, À STÉPHANE, À LA MAIRIE DE GEISPOLSHHEIM AINSI QU'À LA FDMJC D'ALSACE DE NOUS AVOIR LAISSÉ NOTRE CHANCE.

ETIENNE RAMAT, AUTEUR DU SPECTACLE "SILENCE !".

→ FESTIVAL D'HUMOUR HOLTZI

**SOUS RÉSERVE
DES DÉCISIONS
GOUVERNEMENTALES**

16^{ÈME} FESTIVAL D'HUMOUR HOLTZI*

DU 14 AU 16 MAI À L'ESPACE MALRAUX

Ce festival vous propose trois soirées plateaux, plusieurs humoristes confirmés se succèdent sur scène proposant des extraits de leurs derniers spectacles respectifs et laissant place à une part d'improvisation avec les présentateurs entre chaque passage. Un week-end convivial pour toute la famille.

POUR TOUTE INFORMATION : WWW.FESTIVALHOLTZI.FR

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK / INSTAGRAM : @FESTIVALHOLTZI

*Edition initialement prévue en mai 2020, reportée en raison de l'épidémie Covid19.

La programmation initialement prévue pourrait restée identique, selon la disponibilité des artistes.

V. Arnoult



→ ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



Dans ces temps de pandémie où nous sommes contraints de changer nos modes de fonctionnement, transformer nos cours, développer de nouvelles stratégies pédagogiques, nous souhaitons adresser notre sympathie et nos remerciements chaleureux à tous nos élèves et leurs familles qui s'accrochent coûte que coûte et continuent vaillamment à pratiquer la musique. Merci pour l'effort qu'ils font de s'adapter à nos changements d'horaires, nos cours à distance, nos reports de cours, nos annulations d'auditions, ...

Je voudrais ajouter en mon nom personnel un grand MERCI et un grand BRAVO à toute l'équipe d'enseignants de l'Ecole de Musique qui se met en quatre pour continuer sa mission, en adaptant son enseignement, en développant de nouvelles pratiques, en utilisant de nouveaux logiciels. La gestion du protocole sanitaire au sein de l'école leur demande une attention et une vigilance de tous les instants pour assurer la sécurité de leurs élèves et la leur également. Prenez soin de vous et faites de la musique !

P. Doussot Bertrand

→ KARATÉ DO GEISPOLSHHEIM

En tête des clubs d'Alsace avec plus de 250 licenciés



Après une saison 2019-2020 largement tronquée par la COVID, nous espérons une saison pleine et les inscriptions avaient très bien démarré avec près de 200 licenciés ! Nous avons mis en place toutes les mesures sanitaires possibles : sens de circulation, désinfection du tatami tous les soirs, désinfection du matériel après chaque cours, port du masque en dehors du tatami, lavage des mains régulier, changements des horaires de cours, etc. Mais cela n'a pas suffi et, comme les autres clubs pratiquant en intérieur, nous avons dû suspendre l'ensemble de nos activités, à l'exception du Body Karaté dont les cours ont lieu en visio. Nous attendons avec beaucoup d'impatience la fin de cette pandémie et la reprise pour tous les cours. Nos professeurs et leurs assistants, tous diplômés par la FFK, accueilleront toutes les personnes désireuses de découvrir et

de pratiquer différentes formes de karaté ou de sport de défense (baby karaté, karaté pour enfants, pour ados, pour adultes, pour compétiteurs, body karaté pour adultes & ados ou le krav maga) : quel que soit votre âge, votre sexe, votre niveau sportif, que vous soyez débutants, pratiquants ou confirmés, vous serez les bienvenus pour un essai gratuit ou une inscription ! Et comme d'habitude, une seule inscription vous permet de pratiquer toutes les disciplines proposées par le club.

**TOUS LES DÉTAILS SUR NOTRE SITE
WWW.KARATEDO-GEISPOLSHHEIM.EU**

R. Fromm



→ TAEKWONDO

Un début d'année pas tout à fait comme les autres

Confinement, déconfinement, les espoirs sont souvent de courte durée.

Pour tous nos adhérents et toutes les familles que nous n'avons pas réussi à revoir depuis la fin 2020, nous vous souhaitons malgré toutes les complications et frustrations UNE BELLE ANNEE 2021. Du bonheur, de la santé et un peu plus de bonnes surprises. Donnons du temps au temps et restons confiants.

Nous avons déployé beaucoup d'idées et de changements d'emploi du temps pour essayer de sauvegarder les cours afin que les enfants comme les grands oublient partiellement ces difficultés.

Cependant en plus de la crise sanitaire, les aléas de saison hivernale ne nous ont pas permis de pratiquer les cours en extérieur. Attendons de voir quand les beaux jours du printemps frapperont aux portes de Geispolsheim !

Tous nos adhérents peuvent compter sur nos meilleures pensées et toute l'équipe réfléchit à ce que les familles qui se sont engagées en septembre ne soient pas lésées de leur saison sportive écourtée.

Le club garde espoir et il reste en action à travers Néria Kimia, toujours à l'entraînement au Pôle France à Strasbourg. Le propre du SPORTIF est de relever des CHALLENGES ! Alors courage pour 2021 !

M. Romero

→ ARTS MARTIAUX GEISPOLSHHEIM JUDO / CHANBARA



Malheureusement, compte tenu des mesures sanitaires à appliquer, tous les cours sur tatami sont suspendus.

Mais les entraîneurs ont trouvé des alternatives pour que les cours ne cessent pas complètement. C'est ainsi que Stéphane a créé un groupe facebook privé avec tous ses élèves. Les élèves de Michel qui sont nés en 2013 peuvent le rejoindre en visio sur TEAMS tous les mardis soirs.

Les chanbaratistes peuvent rejoindre Laurence et Jeanmi tous les mercredis soirs sur ZOOM.

Le club propose plusieurs créneaux dédiés aux jeunes judokas à partir de 3 ans. Selon l'âge plusieurs groupes sont proposés : le lundi de 17h à 18h15 pour les enfants nés en 2014 et 2015, de 18h30 à 19h45 pour les jeunes nés entre 2010 et 2012, et à 19h45, place aux adultes dès 2009. Le vendredi est dédié aux baby-judo de 16h30 à 17h30 (enfants nés en 2016 et 2017), puis aux enfants nés en 2011 et 2012 de 17h30 à 18h45.

Durant ces séances les enfants apprennent la cohésion, le respect et le dépassement de soi. Les valeurs du judo permettent à chaque enfant d'évoluer à son propre rythme dans une ambiance conviviale et ludique.

Vu la situation sanitaire qui nous empêche de pratiquer le judo et pour garder le contact avec les jeunes adhérents pendant cette période d'interdiction de pratiquer le sport en intérieur, nous avons mis en place des activités en ligne. En concertation avec le comité directeur du club, nous proposons chaque semaine des activités autour du judo et adaptées au niveau et à l'âge de chaque judoka par l'intermédiaire de groupes Facebook. Chaque judoka travaille le vocabulaire spécifique, la motricité, l'endurance et la technique. Les liens Facebook dédiés à chacun des groupes ont été envoyés par mail à chaque adhérent. Pour respecter les envies de chacun,

les enfants peuvent ou non poster leurs vidéos, leurs photos, leurs commentaires. L'entraîneur garde le lien avec les jeunes judokas à travers ces échanges dans les groupes Facebook. Les jeunes vont aussi être mis à contribution pour proposer leurs propres



défis en ligne. Ce travail sera réutilisé dès la reprise de l'activité. Les enfants seront plus autonomes dans leur habillage, seront à l'aise avec le vocabulaire spécifiques (ils n'auront pas oublié les termes de base !) et resteront en forme afin de retrouver le tatami dans de bonnes conditions physiques. Cette situation permet de découvrir une manière de communiquer de façon conviviale entre l'entraîneur et les enfants/parents et restera certainement pérenne.

S. Gobled

Nous avons mis en place un cours en visio sur Jisti meet avec le groupe des poussins/benjamins tous les jeudis soir de 18h45 à 19h45. Ces séances servent à garder le contact et surtout à se dépenser chez soi connecté au groupe, avec au programme un échauffement en musique, du renforcement musculaire et la révision de techniques de judo, les placements, les noms...

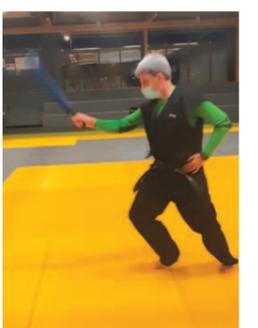
Les 5 dernières minutes vont servir à échanger, prendre des nouvelles des uns et des autres. Concernant le groupe des adultes, de minimes à seniors, nous avons mis en place, à la mi-février, un entraînement hebdomadaire en extérieur : même programme que les plus jeunes, renforcement musculaire, exercices de judo seul et footing, en respectant bien les mesures sanitaires en vigueur et les gestes barrières.

M. Benhaska

Depuis 8 ans, Jean-Michel Grasser enseigne le Chanbara au Complexe Sportif de Geispolsheim. L'année 2020 fût particulière certes, le club s'est adapté en fonction des règles sanitaires et a réinventé ses cours, déplacé les horaires, désinfecté locaux et matériel. Pour assurer la distanciation, chaque combattant a évolué sur son périmètre dédié du dojo en s'entraînant sur son propre totem. Lorsque les cours en présentiel ont été suspendus, Jean-Michel a organisé des séances en visio : chaque mercredi il propose et redessine le Chanbara à distance où se mêlent des exercices de déplacement, d'explosivité, du travail de la condition physique et

des activités ludiques. C'est un plaisir de voir chaque semaine les visages des participants afficher leurs mines curieuses et enthousiastes ! Il s'engage une interaction entre le Sensei et son élève ! On bouge, on s'amuse, on s'essouffle, on voit la satisfaction d'avoir tenu le rythme jusqu'au bout. Ainsi on fabrique le courage pour aller de l'avant. L'intention est de bouger ensemble et de garder le lien, de cultiver la bienveillance et préserver la santé mentale et physique. Nous avons hâte de reconquérir le tatami ! En attendant, nous poursuivons la voie du Sabre !

Laurence et Jeanmi



CORRESPONDANCE JUDO :
ANGÈLE CLOS ☎ 06 60 53 92 76
MAIL : CLOSANGELE@GMAIL.COM

CORRESPONDANCE CHANBARA :
JEAN MICHEL GRASSER ☎ 06 30 05 30 56
MAIL : JM.GRASSER@WORLDONLINE.FR

FACEBOOK : ARTS MARTIAUX GEISPOLSHHEIM OU JUDO-GEISPOLSHHEIM.FR

Pour nos babys chanbara, Diane propose tous les samedis matin des entraînements à l'extérieur. Nous attendons le printemps avec impatience.

→ FC GEISPOLSHHEIM 01



LES NOUVELLES DU FCG01 NE SONT GUÈRE RÉJOISSANTES PAR LES TEMPS QUI COURENT. LA PRATIQUE DU FOOTBALL EST EN SOMMEIL VU LES PRESCRIPTIONS SANITAIRES EN VIGUEUR AU MOMENT OÙ CES LIGNES SONT ÉCRITES.

C'est plutôt la tristesse qui est de mise notamment chez les anciens du club avec la disparition, à quelques jours d'intervalle, de Monique et Jean Martin Edel, emportés par le virus. Jean Martin a été un fidèle parmi les fidèles du foot à Geispolsheim, d'abord comme joueur et membre du Comité de l'ex-USG, puis comme supporter indéfectible du FCG01, toujours présent à nos matchs aussi longtemps que sa santé le lui a permis. Nous présentons nos sincères condoléances et nos amitiés à leur fille Christine et à sa famille.



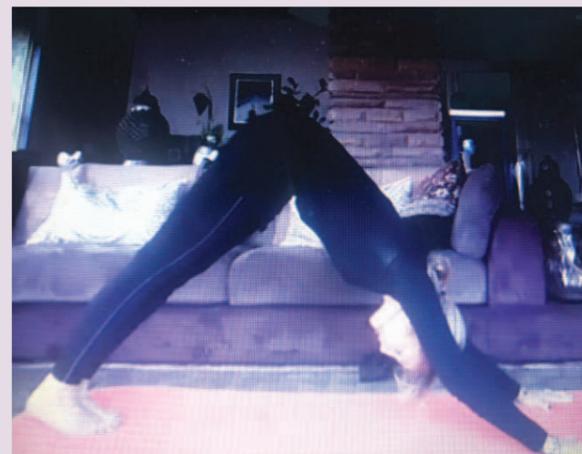
Pour le reste, nous vivons une seconde saison tronquée, la compétition sportive étant à l'arrêt depuis le mois de novembre. La plupart de nos équipes, des Jeunes aux Seniors et aux Vétérans, n'ont pu jouer que quelque 5 matchs sur une bonne vingtaine au programme de la saison 2020/2021.

En attendant une éventuelle, mais problématique reprise qui ne permettra de toute façon pas de terminer la saison, tout ce petit monde s'entraîne sur des créneaux horaires fixés au samedi et au dimanche, le couvre-feu à 18 heures ne permettant pas de le faire en soirée. Nous avons aussi pu réserver un créneau d'entraînement pour les basketteuses Seniors du Cercle Jean Sébastien qui, entre autres, viennent jouer au foot sur un de nos terrains ! Vestiaires et club-house interdits d'accès, protocole sanitaire strict sur le terrain, pas de matchs amicaux, ce n'est pas simple. Mais au moins, nous maintenons le lien avec nos licenciés, même si le côté convivial, primordial dans toute association, est mis sous le boisseau. Au bar, les tonneaux de bière vides résonnent comme le glas ! Je tiens ici à remercier la Municipalité et le Service Technique de la Commune pour la rénovation de nos vestiaires réalisée durant cette fermeture. Excellente initiative dont nous attendons impatiemment de pouvoir profiter !

Du côté des bonnes nouvelles (si on veut !) : durant les dernières semaines, les membres sortants des Comités Directeurs respectifs de la Ligue du Grand-Est et du District Alsace ont été réélus, priorité des priorités, et déclarent soutenir les clubs dans ces temps instables (pour le moment, nous sommes surtout tenus de payer des factures relatives à une saison sans activités avec, cela va de soi, un budget réduit et aucune perspective). Tout va donc pour le mieux dans le monde des moutons qui pourront continuer à bêler sans pouvoir brouter l'herbe des terrains !

Mais il n'est pas question de se lamenter. Il faut se dire qu'il y a des situations bien plus graves. Et ne pas se laisser dépasser par ce détestable virus.

J-J. Nuss



RENSEIGNEMENTS :
BRUNO BLARY ☎ 03 88 68 67 70
FACEBOOK : AGF GEISPOLSHHEIM
MAIL : AGFGEISPOLSHHEIM@GMAIL.COM

A. Clos

→ AGF



Nos activités sont liées à différents cours sportifs et culturels pour adultes, nous avons donc dû faire face très rapidement au début du 1^{er} trimestre à la suspension de toutes nos rencontres. Pour le moment la situation sanitaire n'a pas beaucoup changé.

Nous avons cependant mis en place des cours de yoga en visio conférence tous les lundis de 15h15 à 16h45 et de 19h15 à 20h45.

Une quarantaine de membres sont très heureux de reprendre les cours avec Murielle, même à distance. Nous espérons bien entendu vous revoir très très bientôt.

→ GYM PEPS



Dans cette tempête sanitaire qui nous frappe depuis de longs mois, GYM PEPS n'a pas subi les événements, mais s'y est adaptée et a agi pour répondre aux besoins de ses adhérents. Suite aux décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire concernant le sport, la pratique sportive des personnes majeures dans les gymnases reste prohibée. Afin de permettre aux adhérents de garder une activité physique, l'association s'est adaptée et propose à ses membres des séances en visio via la plate-forme ZOOM tous les jeudis soirs de 18h30 à 19h30. Une invitation est envoyée par mail et il suffit de cliquer sur

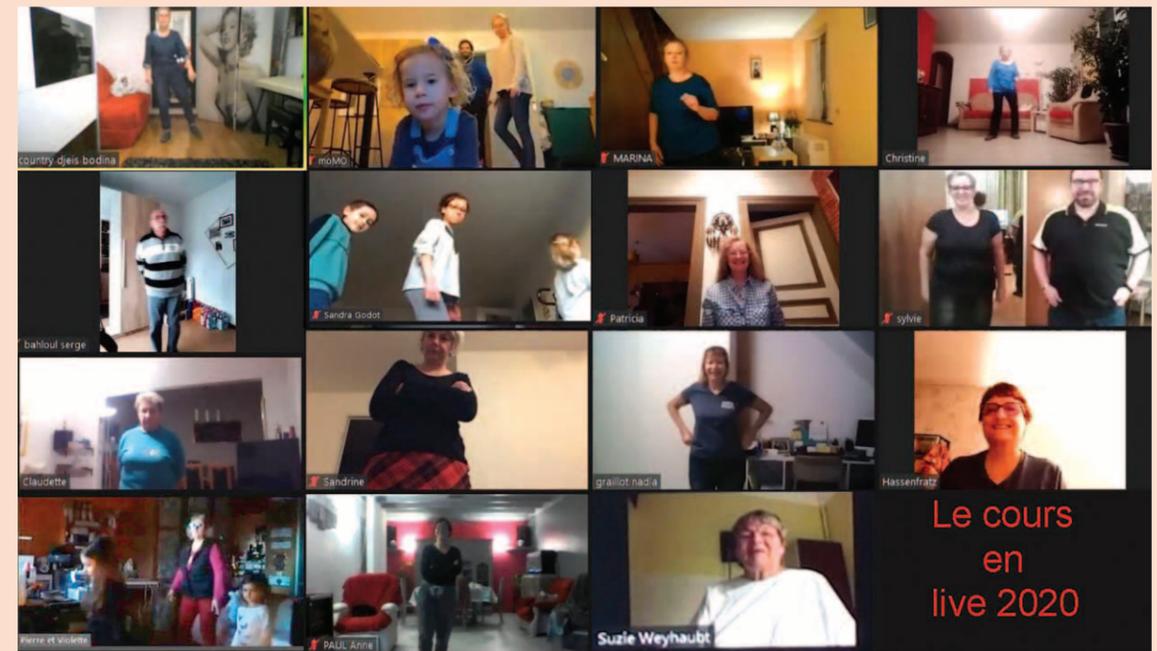
un lien pour se connecter. La coach déroule le cours depuis son domicile et les adhérents peuvent ainsi pratiquer la gym dans leur intérieur en suivant le cours en distanciel. N'oublions pas que bouger est essentiel pour notre santé ! Gardons l'espoir de nous retrouver bientôt pour pratiquer ensemble des activités physiques. En attendant ces jours meilleurs, si vous désirez participer, contactez Hélène au 06 73 84 89 65.

H. Martz



→ DJEIS BODINA COUNTRY

Afin de garder le lien social et associatif, les "lives" ont été rapidement proposés à l'ensemble des danseurs les mardis, mercredis (kids) et les jeudis.



Le cours en live 2020

Notre club peut compter sur un investissement sans faille de nos animatrices qui ont tenu à assurer leurs cours par vidéo depuis l'interdiction d'occuper le gymnase en raison de la pandémie, offrant à nos membres un véritable moment de partage et de plaisir de la danse country.

C. Jacquot

CONTACT : 06 84 11 43 84

→ ASSOCIATION NATURE RIED (ANR)



L'Association Nature Ried invite les habitants à deux actions citoyennes dans la campagne de la Commune.

La première consiste à dégager un arbre abattu sur la prairie du Lottel. Aucune compétence particulière n'est requise, il convient simplement de se vêtir et de se chauffer en fonction du temps (la prairie est habituellement très humide au printemps) et de se munir d'une paire de gants de jardinier. Si possible, cette action devrait être réalisée avant la repousse de l'herbe.

Pour la seconde, il s'agit de restaurer une passerelle sur l'Ergelsenbach. Il existe plusieurs passerelles de ce type installées au fil des années par Nature Ried, avec le soutien de la Commune, sur nos deux rivières afin de faciliter les déplacements des amoureux de la nature d'une berge à l'autre. Le matériel et les outils sont fournis. Comme pour l'action précédente, il peut être éventuellement utile de se munir d'une paire de gants de jardinier.

Il n'est pas possible de fixer des dates pour ces actions, elles seront annoncées sur notre site internet : www.natureriedgeispolsheim.fr/ et sur celui de la commune : www.geispolsheim.fr

En attendant, les personnes intéressées à participer à ces actions sont invitées à se signaler par courriel : anrgeis@gmail.com. Cette adresse peut aussi être utilisée pour nous contacter quel que soit le sujet.

Nos autres propositions d'actions seront aussi annoncées sur notre site internet lorsqu'elles auront pu être datées.

Y. Holl

FACEBOOK : ASSOCIATION-NATURE-RIED-GEISPOLSHHEIM



Bois à dégager de la prairie du Lottel

→ FESTI'GEIS



MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE ET LA MOROSITÉ AMBIANTE, L'ENSEMBLE DES BÉNÉVOLES ET MEMBRES DU COMITÉ SONT À PIED D'ŒUVRE POUR LA PRÉPARATION DE LA "TANT ATTENDUE" FÊTE DE LA CHOUCROUTE 2021.



Sauf changement des directives gouvernementales, nous sommes déjà dans l'organisation et nous avons tous espoir que cet événement se déroulera, comme à son habitude, le dernier dimanche du mois d'août.

Comme énoncé dans le précédent INFOGEIS, l'association Festi'Geis est en préparation d'un site internet où il vous sera possible de visionner les photos des GeispoFolie's et des Fêtes de la Choucroute passées.

Nous lançons un appel à toutes celles et tous ceux qui ont des photos, documents et qui souhaitent les partager. Vous pouvez nous les envoyer par mail à l'adresse suivante :

festigeis@gmail.com, en précisant l'année des photos ou nous contacter au 06 14 43 72 05. Les documents sélectionnés prendront place dans une photothèque historique visible par tous sur notre site. Même si nous savons que c'est une grosse tâche qui nous attend, nous sommes néanmoins déjà très impatients de pouvoir travailler à ce projet.

En partageant ce grand moment annuel de la vie de la Commune, mais aussi en partageant nos souvenirs, internet et Festi'Geis contribuent également au bien-vivre ensemble.

En attendant de vous retrouver très bientôt, prenez soin de vous.

Geispolsheimement vôtre,

L. Kronbacher



→ MMG

L'auditorium de la Maison Des Associations est désespérément désert et muet les mardis soir, et ce, depuis fin octobre 2020. Le concert annuel ne pourra donc pas se tenir ce printemps. La date retenue du samedi 17 avril 2021 est de ce fait ajournée. Ce n'est une surprise pour personne, plutôt une déception pour toutes et tous.

Une nouvelle date est à noter dans vos agendas : samedi 10 juillet 2021.

L'espoir et l'envie qui animent le chef, les musiciennes et musiciens, de célébrer ce 30^e anniversaire sont toujours présents. Toute l'équipe est impatiente de reprendre le chemin de l'auditorium pour les répétitions, moments studieux et conviviaux indispensables pour un concert digne de ce nom.

Une chose est sûre : en 2022, la MMG se mettra sur son 31 !

Amitiés musicales
J-J. Terret

LA MMG TIENT À RENDRE HOMMAGE À ROBERT SCHAAL QUI NOUS A QUITTÉS FIN JANVIER. TROMPETTISTE DÈS SON PLUS JEUNE ÂGE, ET APRÈS PLUS DE 70 ANS DERRIÈRE UN PUPITRE, ROBERT N'A PAS DÉLAISSÉ LA MUSIQUE. IL ÉTAIT UN FERVENT SPECTATEUR DES CONCERTS DE LA MMG. MERCI ROBERT



L'emblème de la MMG refait à neuf. Merci Bernard !

→ DON DU SANG



LES COLLECTES ONT LIEU
LES LUNDI DE 17H À 20H

12 AVRIL	QUARTIER VILLAGE
2 AOÛT	QUARTIER GARE
2 SEPTEMBRE	QUARTIER VILLAGE
29 NOVEMBRE	QUARTIER GARE



→ CARITAS



LES BÉNÉVOLES DE L'ÉQUIPE CARITAS TOUJOURS MOBILISÉS MALGRÉ LA PANDÉMIE

Face à l'accroissement des situations de précarité dues à la pandémie et malgré les contraintes imposées qui bouleversent et paralysent notre vie à tous, les bénévoles de l'équipe Caritas du secteur Fegersheim-Geispolsheim continuent de se mobiliser. Faisant preuve de beaucoup de motivation et de dynamisme, ils font leur possible pour s'adapter et faire vivre au mieux la solidarité et les relations humaines sur notre secteur. Si certaines actions régulières sont en sommeil et en attente de jours meilleurs pour redémarrer, la majorité parvient tout de même à fonctionner (hors périodes de confinement) :

- Aides financières, relations avec les services sociaux, aide administrative
- Accompagnement à la scolarité, apprentissage du français pour adultes, conversations téléphoniques avec personnes isolées
- Atelier couture, collecte de livres...

D'autres actions, ponctuelles et éphémères ont occupé de nombreuses « petites mains », notamment la fabrication de masques en tissu. Dans le cadre de la pandémie et pendant le premier confinement, une petite équipe s'est constituée pour réaliser deux cents masques en tissu. Ils ont été les bienvenus à la maison d'arrêt de Strasbourg et remis à des personnes incarcérées qui en étaient dépourvues.



Tout aussi ponctuelle, la réalisation de bredeles « maison » a rempli de nombreuses maisons d'une odeur d'épices de Noël. Avant d'être mis en sachets, les 55 kilos de bredeles ont été vendus sur le marché hebdomadaire de Lipsheim.

Plus de 200 boîtes solidaires variées et soignées ont été remplies avec beaucoup de générosité par des anonymes au mois de décembre et ont été distribuées aux familles bénéficiaires de l'Épicerie Solidaire. Les nombreux messages qui les accompagnaient étaient remplis de délicatesse et porteurs de beaucoup d'amitié. Un projet est en cours de réalisation, avec une visée sur le long terme.

BOUTIQUE-SOLIDAIRE CARITAS

Le projet de la création d'une boutique-solidaire en partenariat avec l'association Vetis (*) remonte à quelques années, au cours desquelles il s'est affirmé, précisé, enrichi et le moment de le réaliser est enfin arrivé. Par bonheur, les locaux de la Maison du Partage de Caritas, située au 25 rue de Paris à Geispolsheim quartier Gare, sont tout à fait adaptés pour accueillir la boutique-Solidaire Caritas dans de bonnes conditions et permettre son ouverture.

Le concept est de proposer à la vente, à tout type de clientèle et pour un prix modique, des vêtements d'occasion revalorisés par l'association Vetis, mais aussi d'autres vêtements, de la layette, et des accessoires vestimentaires variés, neufs ou d'occasion, collectés ou confectionnés par les bénévoles de l'atelier couture de l'équipe Caritas.

Deux demi-journées par semaine seront réservées uniquement aux personnes et familles qui bénéficient d'une aide de Caritas (Épicerie Solidaire ou autres).

Le samedi matin, la boutique sera ouverte au public.

Une information large sera diffusée le moment venu.

() Vetis est une structure d'insertion par l'activité économique, l'économie solidaire et le développement durable. Caritas Alsace est partenaire de Vetis, dont l'objectif principal est de prévenir et de lutter contre les risques d'exclusion et de marginalisation. Vetis y répond en effectuant du ramassage, du tri, de la revalorisation et de la vente de vêtements d'occasion provenant de dons.*

M-D. Boutillier

IMPORTANT POUR ALIMENTER LA BOUTIQUE-SOLIDAIRE, VOUS POUVEZ NOUS CONFIER VOS VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES (CEINTURES, BONNETS, SACS, FOULARDS...) QUI NE VOUS CONVIENNENT PLUS. MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR UNIQUEMENT DES ARTICLES PROPRES ET EN BON ÉTAT APRÈS AVOIR CONTACTÉ L'ÉQUIPE CARITAS, AU 06 87 12 84 33, OU EN LES DÉPOSANT DANS LE CONTAINER GÉRÉ PAR VETIS, SITUÉ DEVANT LA MAISON DU PARTAGE DE CARITAS.

IL EST BON DE SAVOIR QUE LES ASSISTANTES SOCIALES DU SECTEUR NOUS SOLLICITENT RÉGULIÈREMENT POUR NOUS SIGNALER DES FAMILLES OU DES PERSONNES ISOLÉES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ QUI AURAIENT BESOIN D'UNE AIDE FINANCIÈRE. LE BÉNÉFICE DE NOS ACTIONS SERT ENTIÈREMENT À FINANCER CES AIDES.

CONTACT ÉQUIPE CARITAS : 06 87 12 84 33



→ LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE À L'ÈRE ENVIRONNEMENTALE

L'Eurométropole de Strasbourg modifie son plan local d'urbanisme (PLU) avec une priorité : placer l'urgence climatique comme objectif central de l'évolution. Pour Geispolsheim, cinq points s'inscrivent dans les modifications du PLU : le réaménagement du rond-point de la Vigie et l'installation d'une école maternelle dans le futur quartier de logements prévu en face de nouveau périscolaire, quartier Village, sont les plus impactants pour notre avenir. Nous avons apporté notre contribution à l'enquête publique qui s'est clôturée le 26 février en insistant sur l'impérieuse nécessité de ne pas diminuer les surfaces agricoles et les espaces verts, voire de les augmenter.

Nous soutenons aussi l'intérêt de travailler au développement d'un écoquartier qui permette de penser autrement la vie sociale dans la zone de nouvel habitat. Notre commune doit avoir l'ambition de favoriser des dynamiques nouvelles pour la création de nouveaux logements en associant les futurs habitants à sa conception avec des attentions novatrices en termes de consommation énergétique et de partage d'espaces communs.

Bien sûr, ce nouveau quartier répondra aux exigences règlementaires de logements sociaux, en les renforçant de manière à, peu à peu, rattraper notre retard vis-à-vis de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Nous demandons sur ce sujet une journée de réflexion et d'échanges de toute l'équipe municipale, pouvant être ouverte aux habitants intéressés, pour ensemble tracer les orientations des prochaines années en tenant compte des nombreuses contraintes.

Enfin, bonne nouvelle, l'acquisition d'un vélo cargo sera dorénavant soutenue financièrement comme pour l'achat d'un vélo électrique.

Groupe Ensemble par nature

→ PLATEFORME FAC'IL

En janvier dernier, naissait officiellement la plateforme « FAC'il » le nouvel outil à destination des propriétaires bailleurs et des communes. Née de la collaboration entre la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg et l'association Habitat & Humanisme Gestion Alsace, son but est de promouvoir l'intermédiation locative.

Un dispositif d'intermédiation locative

L'intermédiation locative permet de sécuriser la relation entre un locataire et un propriétaire bailleur grâce à l'intervention d'une structure agréée. Ici, il s'agit de l'Agence Immobilière à Vocation Sociale HH Gestion Alsace (AIVS®). Ce type de location permet à des ménages modestes ayant des revenus stables, d'accéder plus facilement aux logements locatifs privés tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté, une fois à l'intérieur du logement. FAC'il permet de lutter contre la vacance des logements, en sécurisant au maximum les propriétaires et en pratiquant des loyers abordables pour les ménages en recherche de logement. Autrement dit, la plateforme FAC'il s'appuie sur un véritable accord « gagnant-gagnant » entre le locataire et le propriétaire.

Une information et un accompagnement GRATUIT pour les propriétaires bailleurs privés

Un abattement fiscal de 85% sur les revenus fonciers, une sécurisation des loyers, une garantie gratuite contre les impayés et les dégradations immobilières, en échange d'un engagement de 6 ans.

En à peine 8 mois de fonctionnement (et ce, malgré les confinements) : ce sont déjà 25 propriétaires pour 35 biens qui ont été reloués avec la mobilisation d'avantages et de primes.

CONTACT : 03 69 33 25 83 OU 07 68 57 84 55
 PLATEFORMEFACIL@HABITAT-HUMANISME.ORG
 PLATEFORMEFACIL.ORG



POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES
 SPEYSER-SCHAAL
 PÔLE FUNÉRAIRE PUBLIC

ORGANISEZ L'INTÉGRALITÉ DE VOS OBSÈQUES DANS LA MÊME JOURNÉE

24H/24
 03 88 68 82 19
 7/7

CÉRÉMONIE & INHUMATION
 CRÉATION & REMISE DES CENDRES
 CÉRÉMONIE & COLLATION ENTRE PROCHES
 CONTRATS OBSÈQUES PERSONNALISÉS
 MARBRERIE

www.speyser-schaal.fr

AGENCE DE GEISPOLSHHEIM

19 RUE SAINTE JEANNE D'ARC
 67118 GEISPOLSHHEIM

LE SERVICE PUBLIC FUNÉRAIRE

→ MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

Mesure de la satisfaction des usagers de la MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) met en place toute l'année, une enquête au niveau national avec l'appui de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Pour cela, il suffit de répondre au questionnaire de satisfaction sur le site : mamdph-monavis.fr.

Le questionnaire est totalement anonyme et ne prend que quelques minutes. Les personnes en situation de handicap ou leurs proches peuvent y répondre.

Vos réponses permettront à votre MDPH d'améliorer la qualité de son service.

Votre avis est important, merci pour votre participation !

VOTRE AVIS EST IMPORTANT !
Pour améliorer la qualité de service de votre MDPH, répondez au questionnaire de satisfaction sur le site mamdph-monavis.fr

Le questionnaire est totalement anonyme et ne prend que quelques minutes.
Les personnes en situation de handicap ou leurs proches peuvent y répondre.
Vos réponses permettront à votre MDPH d'améliorer la qualité de son service.

Merci de participer sur mamdph-monavis.fr

Maison Départementale des Personnes Handicapées
ALSACE

Avec le soutien de la
CNSA
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

→ CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA)

POUR RESTER AUTONOME, JE PRENDS LES CHOSES EN MAIN.

JE M'INFORME SUR
www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Des renseignements officiels et gratuits sur les droits, les aides, les démarches et les interlocuteurs à contacter.
Les prix des maisons de retraite en France et une aide au calcul de mon reste à charge.
Le nouvel annuaire des services d'aide et d'accompagnement à domicile.
Le portail de référence pour les personnes âgées et leurs proches.

Vous rencontrez une perte d'autonomie ou avez un proche rencontrant cette difficulté ?

Le portail de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), à destination des personnes âgées et de leurs proches, a été enrichi et permet de répondre à toutes les interrogations des usagers en matière d'autonomie, d'aide à domicile, de coûts en EHPAD.

Vous y trouverez :

- une information officielle et complète sur les aides à l'autonomie
- un annuaire des établissements et des services près de chez vous
- un comparateur officiel des prix et des restes à charge en EHPAD

RENDEZ-VOUS SUR : WWW.POUR-LES-PERSONNES-AGEES.GOUV.FR

→ COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE (CEA)

Le site de la Collectivité Européenne d'Alsace est un espace de ressources, qui permet d'accompagner au mieux les Bas-Rhinois, en particulier à travers les rubriques Personnes en situation de Handicap et Personnes âgées.

Les informations qui sont présentées pour les personnes en perte d'autonomie, leur famille, leurs aidants sont les suivantes :

- Les aides
- Les dispositifs
- L'accompagnement
- Pour le quotidien
- Pour aller à l'école
- Pour travailler
- L'hébergement
- Les formulaires

RENDEZ-VOUS SUR : WWW.ALSACE.EU OU WWW.BAS-RHIN.FR

J. Marulier

→ CONNAISSEZ-VOUS LE PASS CULTURE ?

DISPONIBLE DEPUIS JUIN 2019 DANS 14 DÉPARTEMENTS DONT LE BAS-RHIN, LE PASS CULTURE EST PROPOSÉ AUX JEUNES DE 18 ANS AFIN QU'ILS PUISSENT ENRICHIR LEUR CULTURE.



D'une valeur totale de 500 €, utilisable en une seule ou plusieurs fois, il vous permet de participer à des activités ou sorties culturelles (cinéma, musée, stage, atelier...) ou d'acheter des matériels et biens numériques (livre, téléchargement de musique, film...).

→ **Le Pass Culture propose, au moyen d'une application numérique géolocalisée :**

- Un crédit non renouvelable de 500 € qui donne accès aux offres culturelles situées à proximité de l'utilisateur. Ce crédit est utilisable dans un délai de deux ans à compter de l'activation du compte.
- Un plafond de dépense de 200 € prévu pour les biens matériels culturels mais pas pour les sorties culturelles, les pratiques artistiques, les rencontres et les conférences et ateliers de médiation culturelle

→ **Pour bénéficier d'un compte personnel numérique, il faut :**

- être âgé de 18 ans au moment du dépôt du dossier (la démarche est possible jusqu'à la veille du 19^e anniversaire)
- être de nationalité française, ressortissant d'un pays de l'Union Européenne ou de

l'Espace Economique Européen ou de la Confédération Suisse ou résider légalement et habituellement sur le territoire français depuis plus d'un an

- résider habituellement dans les communes, régions et collectivités concernées
- souscrire aux conditions générales d'utilisation de l'application

→ Si vous remplissez toutes les conditions, vous devez vous pré-inscrire en ligne sur le site du « Pass Culture » et joindre les documents suivants :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile à votre nom ou au nom de la personne qui vous héberge ainsi qu'une attestation d'hébergement et sa pièce d'identité

Le Pass Culture sera étendu à toute la France en janvier 2022

INFORMATIONS SUR : [HTTPS://PASS.CULTURE.FR/](https://pass.culture.fr/)

→ CAMBRIOLAGES

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !

Pour passer des vacances sans s'inquiéter, signalez votre départ à la gendarmerie de votre domicile et profitez d'une ronde de sécurité lors des patrouilles :

- Remplissez le formulaire disponible sur : www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2015-Actualites/Campagne-de-prevention-contre-les-cambriolages ;
- Imprimez-le et rendez vous avec votre formulaire à votre brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.

Les bons réflexes :

- Protégez les accès
- Soyez prévoyant
- Soyez vigilant

Témoïn ou victime d'un cambriolage : les numéros essentiels à retenir :

- situation anormale ou comportement suspect : 17 ou 112
- carte de crédit perdue ou volée : 0 892 705 705
- opposition chéquier perdu ou volé : 0 892 683 208

J. Marulier



→ ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES INITIALEMENT PRÉVUES EN MARS 2021 SONT REPORTÉES EN JUIN PROCHAIN.

Pourront voter, les électeurs de nationalité française inscrits sur la liste électorale de la Commune.

Les électeurs pourront prendre part aux scrutins soit personnellement, soit par procuration à effectuer au préalable auprès de la gendarmerie, bureau de police ou tribunal. Le mandataire doit obligatoirement résider dans la même commune que le mandant.

Vous pouvez anticiper et d'ores et déjà effectuer cette démarche !

Rappel :

Pour être électeur, il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- être français
- jouir de ses droits civils et politiques

→ Nous vous invitons à vérifier votre situation électorale dans votre bureau de vote et sur : www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits

→ Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale, rendez-vous sur :

- internet : www.service-public.fr
- par courrier (formulaire cerfa n° 12669*02 à télécharger sur service-public.fr)
- en mairie

En vous munissant de votre carte nationale d'identité ou d'un passeport et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom

→ Que faire en cas d'erreur d'état civil sur votre carte électorale ? La demande de correction de votre état civil au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP), géré par l'INSEE, diffère selon votre situation.

- Si vous êtes nés en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon ou en Polynésie Française, formulez votre demande de correction en ligne sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

ou par courrier :

Insee Pays de la Loire - Pôle RFD
105 rue des Français Libres - BP67401
44274 NANTES CEDEX 2

LA COMMUNE DE GEISPOLSHHEIM DISPOSE DE 6 BUREAUX DE VOTE

- n°1 : Mairie - rue du Maire François Nuss
- n°2 : Ecole Saint-Exupéry - rue du Collège
- n°3 : Ecole maternelle Les Coquelicots - rue de l'Ecole
- n°4 : Ecole élémentaire de la Gare rue Pasteur / rue A. Klem
- n°5 : Relais des Assistants Maternels / Salle ACL rue de Paris
- n°6 : Salle Saint-Jean - rue de la Liberté

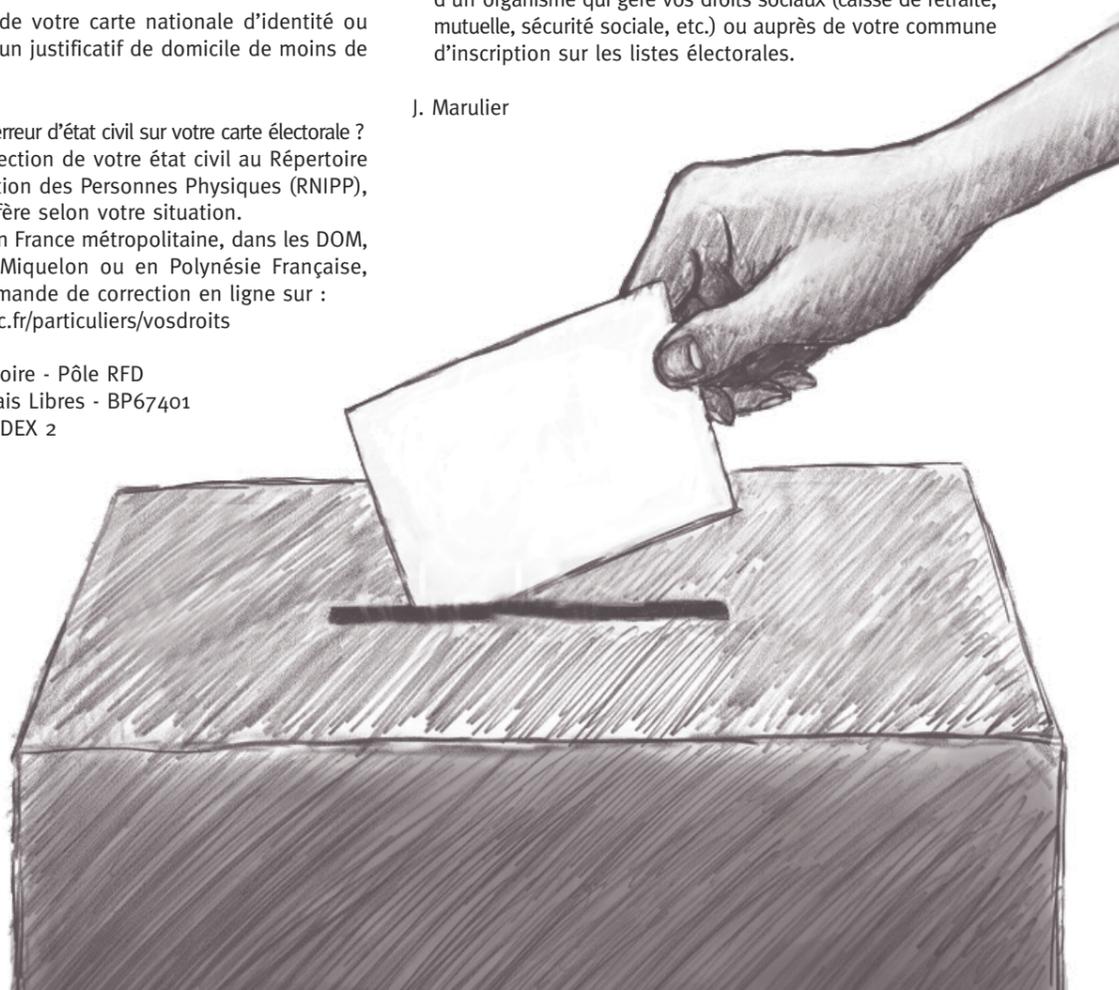
Le bureau de vote dont vous dépendez est précisé sur votre carte électorale.

La clôture des inscriptions devrait avoir lieu courant avril lorsque les dates de scrutins seront confirmées par le Gouvernement.

Vous serez informés par nos supports de communication : site internet, page Facebook et par voie d'affichage.

- Si vous êtes nés à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna, vous pouvez faire votre demande auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc.) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.

J. Marulier



Ci-dessous le calendrier des manifestations initialement prévues pour les 3 mois à venir.

En fonction des directives gouvernementales, ces dates risquent d'être annulées ou reportées

Plus d'infos sur www.geispolsheim.fr

MARS

Ve 5, Sa 6 & Di 7 Théâtre dialectal - **ANNULÉ** -
Di 7 Carnaval - **ANNULÉ** -
Ve 12, Sa 13 & Di 14 Théâtre dialectal - **ANNULÉ** -
Sa 13 Nettoyage du printemps - **ANNULÉ** -
Ma 16 Thé dansant
Ve 19 Jam session : Jyzell
Sa 20 Soirée Equinoxe
Di 21 Loto - **ANNULÉ** -
Ma 23 Spectacle : Frasques et Frusques
Ve 26 Tutti Frutti
Sa 27 & Di 28 Gala de Danse Classique - **ANNULÉ** -
Sa 27 Bourse à la puériculture - **ANNULÉ** -
Me 31 Spectacle : Rien à Dire

Chorale Sainte-Cécile Espace Malraux
ACL Salle ACL
Chorale Sainte-Cécile Espace Malraux
Commune Salle ACL
Commune Espace Malraux
Commune Espace Malraux
ACL Espace Malraux
CJS Espace Malraux
Commune Espace Malraux
Ecole de Musique Auditorium
Commune Espace Malraux
Ecole Le Petit Prince Salle ACL
Commune Espace Malraux

AVRIL

Je 1 Thé dansant
Ve 9 Spectacle : I kiss you
Jam session : Jewly
Sa 10 & Di 11 Concours agility
Di 11 Printemps en Fête - **ANNULÉ** -
Spectacle : Accroche Note
Lu 12 Collecte de sang
Je 15 Spectacle : Pépé de Mirabelle
Je 22 Spectacle : Retour vers le Fou-Rire
Ve 23 Trutti Frutti
Sa 24 Soirée Tertulia
Me 28 Spectacle : Déconnectés

Commune Espace Malraux
Commune Espace Malraux
Commune Espace Malraux
Club Canin Club Canin
Commune Stade de l'Ehn
Commune Espace Malraux
ADSB Espace Malraux
Commune Salle ACL
Commune Espace Malraux
Ecole de Musique Auditorium
Festi'Geis Espace Malraux
Commune Espace Malraux

MAI

Sa 1 Vide grenier
Je 6 Spectacle : Faso Blues Trio
Di 9 Marche pédestre
Me 12 Spectacle : Old'Up
Ve 14 au Di 16 Festival d'Humour
Di 16 Geispo Run
Concert caritatif
Me 19 Spectacle : Huguette Dreikaus
Je 20 Documentaire : La Colombie
Ve 21 Fête de l'école élémentaire
Sa 22 & Di 23 Concours recherche utilitaire
Lu 24 Journée du vélo
Me 26 Ciné Club : Les Forbans de la Nuit
Sa 29 Spectacle : Rose d'Avril

CJS Salle Saint-Jean
Commune Espace Malraux
Sapeurs Pompiers Espace Malraux
Commune Espace Malraux
Holzi Festi Espace Malraux
FCGo1 Centre Sportif
Ecole de Musique Eglise Sainte-Thérèse
Illiade Espace Malraux
Commune Espace Malraux
Ecole Saint-Exupéry Ecole
Club Canin Club Canin
Step Centre Sportif
Commune Espace Malraux
Commune Espace Malraux



DÉCHÈTERIE MOBILE

Village : parking du Centre Sportif
Gare : parking de la salle ACL
Lundi & mercredi 11h à 17h30
Samedi 9h à 17h

- 3 mars quartier Gare
- 10 avril quartier Village
- 5 mai quartier Gare

DÉCHÈTERIES SPÉCIALES VÉGÉTAUX

Village : parking du Centre Sportif
Gare : parking de la salle ACL
Mercredi & vendredi 14h à 17h30
Samedi 10h à 17h

- 21 avril quartier Gare
- 21 mai quartier Village

DÉCHÈTERIE FIXE

La Vigie rue Théodore Monod
Tous les jours 8h à 19h - Dimanche 8h à 12h

GEISPOLSHHEIM

CHANGEMENT DE VOTRE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS À PARTIR DE LA SEMAINE DU 15 MARS

Votre **nouveau jour** de collecte des déchets sera le :

Mardi

Mardi 16 mars : 1^{ère} collecte selon le nouveau calendrier !

DÉCALAGES DES COLLECTES POUR PÂQUES

collecte du **mardi 30 mars** > anticipée le **lundi 29 mars**
collecte du **mardi 6 avril** > reportée au **mercredi 7 avril**

Pour plus d'infos, merci de vous reporter à votre calendrier de collecte ou de consulter notre site internet www.strasbourg.eu



VOTRE NOUVEAU CAVISTE DE PROXIMITÉ À GEISPOLSHEIM QUARTIER VILLAGE

Steeve Zaegel vous propose
une sélection de vins issus de
vignerons et vigneronnes travaillant
dans le respect de la biodiversité
et du terroir (vin biologique,
en biodynamie, naturel).



Des vins frais, tendus, pétillants, punk ou classiques,
des vins très digestes qui éveillent la curiosité et les émotions.
Vous trouverez également une gamme de bières artisanales,
de spiritueux et de soft locaux.

Votre cave est ouverte :
du mercredi au samedi
de 10h à 18h
le dimanche
de 10h30 à 12h30

13 route d'Entzheim
67118 Geispolsheim
☎ 06 61 14 87 32
contact@duvertauvin.fr



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération - JC Création Sse Illkirch

CREATION & ENTRETIEN DE JARDINS



☎ 03 887 887 02

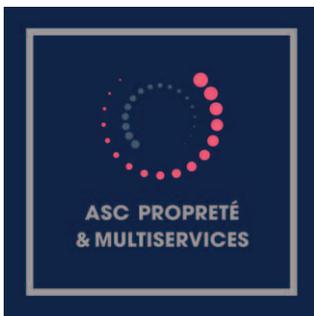
www.espaces-paysagers.fr

173 rue du Maréchal Foch - Lingolsheim

NOUVEAU

ASC PROPRETÉ & MULTISERVICES

Entreprise de nettoyage et de différents travaux
au service des particuliers et des professionnels



**LAURE ET SAM
VOUS PRÉSENTENT
SON ÉQUIPE DE
12 COLLABORATEURS,
AU SERVICE DU PARTICULIER
ET DU PROFESSIONNEL.**

Spécialisée dans le bio-nettoyage :
une technique particulière, destinée à éliminer
poussières, virus et bactéries en milieu médical.
Nous intervenons également en secteur tertiaire,
periscolaire, école, crèche...

Spécialisée en travaux de second œuvre :
électricité, plomberie, peinture, électroménager,
entretien de bâtiments...

Pour des besoins ponctuels ou récurrents

285 ROUTE DE LYON 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN ☎ 07 71 22 90 39

Ascproprete67@gmail.com - www.ascpro.fr

